

ANALYSE GENRE

de l'impact du coronavirus sur la
situation économique, sociale et
psychologique des ménages

FÉVRIER 2021

SOMMAIRE

- 05 Introduction
- 07 Synthèse
- 08 Indicateurs de santé dans le contexte du confinement et à la sortie
- 19 Crise sanitaire, confinement et impact sur l'éducation : quelles différences entre garçons et filles ?
- 29 Activité, revenus et contraintes financières : quelles différences de genre de l'impact de la crise sanitaire ?
- 48 Les conditions générales de vie des ménages : quelles différences selon le genre du chef de ménage ?
- 52 Conclusion
- 54 Annexes

Liste des acronymes

CdM : Chef de ménage

CdM-F : Chef de ménage femme

CdM-H : Chef de ménage homme

EAD : Enseignement à distance

RAE : Report ou annulation des examens

CSP : Catégorie socioprofessionnelle

AO : Actif occupé

HCP : Haut-Commissariat au Plan

CNSS : Caisse nationale de Sécurité Sociale

RAMED : Régime d'Assistance Médicale

INTRODUCTION

L'*impact de la crise sanitaire et des contrecoups économiques et sociaux induits par les dispositions prises pour y faire face, comporte plusieurs aspects. Le Haut-Commissariat au Plan (HCP) a réalisé un certain nombre d'investigations qui fournissent des informations idoines pour en évaluer l'intensité et analyser les canaux par lesquels transitent les effets. Outre celle portant sur le choc subi par l'appareil productif national grâce à une enquête auprès des entreprises (HCP(2020)), une enquête a été réalisée auprès d'un échantillon de ménages représentatif. Réalisée en deux passages, cette enquête vise à mesurer les conséquences de la crise, en particulier lors du confinement et à la sortie, sur le vécu des ménages à divers niveaux.*

Le présent rapport utilise les informations recueillies lors des interviews du panel de ladite enquête¹ pour mettre en exergue la dimension genre dans les conséquences précitées. Le deuxième passage a été réalisé au lendemain de l'annonce de la levée progressive du confinement² entre le 15 et le 24 Juin, soit deux mois après le premier passage administré entre le 14 et le 23 avril 2020, pendant la période de confinement.

Il va de soi que la différenciation selon le genre des contrecoups de la crise se situe naturellement dans le contexte de la position de la femme (et même de la fille) dans la société marocaine. Il ne relève cependant pas du propos ici de traiter de ce contexte mais nous nous y référons lorsqu'une différence d'impact entre femmes et hommes est inhérente à un aspect ou un autre qui en relève.

Pour décrire les effets différenciés du confinement et des autres dispositions prises pendant la crise, nous choisissons de considérer comme trame les différentes classes d'âge. Ainsi, nous discutons tour à tour le cas des enfants et des adolescents en observant les différences d'accès aux soins selon le genre du chef de ménage auquel ils appartiennent et les disparités dans le suivi de l'enseignement à distance. Pour bien mettre en lumière les mécanismes qui conduisent aux inégalités de genre à ces niveaux, nous mettons à profit les renseignements relatifs aux raisons des difficultés survenues et aux moyens à la disposition des ménages selon le genre de leurs chefs et ensuite selon le genre des individus.

Dans une seconde étape, l'attention sera portée sur les adultes en considérant les disparités de proportions au niveau de

la situation professionnelle et les pertes d'emploi subies par les membres des ménages, d'une part, et les différences dans les pertes de revenus ainsi que dans l'accès aux aides dont les ménages bénéficient, d'autre part. Pour styliser l'approche, nous distinguons aussi les types de ces aides pour mieux différencier les cas des femmes comparés à ceux des hommes.

Finalement, nous relevons les différences saillantes du vécu des ménages dans leur globalité en nous penchant sur l'accès aux biens et services, sur les relations au sein des ménages et sur l'altération des relations au sein des ménages ou encore la sensibilité psychologique par exemple.

Le fil conducteur consiste ainsi à passer de préoccupations relatives à la santé (Section I) puis à l'éducation (section II) ; ensuite la section III porte sur l'activité professionnelle, les revenus et autres questions financières et la section IV rend compte des effets sur l'accès différencié aux biens et sur les équilibres émotionnels au sein des ménages.

Etant donné que lors du premier passage de l'enquête, les informations recueillies portent essentiellement sur les ménages et non sur les individus qui les constituent, les raisonnements développés qui en découlent vont s'appuyer sur les différences par référence au genre du chefs de ménages (CdM). Lors du deuxième passage de l'enquête, les données rassemblées ont été individualisées et les analyses sont alors plus fines et permettent de mieux cerner la question du genre notamment parmi les enfants, mais aussi les adolescents et les adultes³.

1. Cette enquête a ciblé un échantillon de 2 350 ménages représentatifs des différentes couches socio-économiques de la population marocaine selon le milieu de résidence, urbain et rural. Elle a été réalisée par voie téléphonique en utilisant la méthode de collecte assistée par tablette.

2. L'annonce de la levée progressive du confinement a été faite le 10 Juin 2020.

3. Les développements des diverses sections sont bâtis sur le déploiement d'abord d'outils de statistique descriptive, avec des croisements de variables pour distinguer, outre le genre, les milieux de résidence, les niveaux d'éducation, les secteurs d'activité... des stratifications nous facilitent la compréhension des cas où la dimension genre est plus ou moins accentuée. Quand les données le permettent, nous recourons ensuite à des travaux de modélisation. L'exercice a l'avantage de préciser l'intensité (et pas seulement le sens) de l'effet genre. Ainsi pour le suivi de l'enseignement à distance par exemple, ou l'accès aux soins ou encore le changement de statut d'emploi, les estimateurs obtenus permettent de raisonner « toutes choses étant égales par ailleurs », c'est à dire en fixant les autres facteurs qui agissent sur le suivi de l'enseignement... et donnent le poids spécifique de la dimension genre.

SYNTHÈSE

A partir d'informations réunies grâce à deux enquêtes réalisées par le HCP auprès des ménages pendant et à la sortie du confinement, ce rapport analyse les conséquences de la crise sanitaire ainsi que des diverses dispositions prises pour en atténuer les effets. L'objet spécifique ici est de mettre en exergue la dimension genre dans l'acuité du vécu de la crise et dans les bénéfices tirés des politiques publiques palliatives implémentées.

Les développements s'appuient sur les données du premier passage de l'enquête ayant ciblé les chefs de ménages ; les disparités sont alors étudiées en distinguant le genre de ces derniers et en prenant en compte les autres caractéristiques des ménages. Les enseignements déduits des données du second passage portent sur les individus et donc sont analysés à leur niveau : les différences d'impact et de comportements, selon le genre.

Ainsi il ressort que, durant le confinement, les ménages dirigés par des femmes ont davantage pâti que ceux dirigés par leurs homologues hommes. Que ce soit au niveau des disparités dans l'accès aux soins, à l'enseignement à distance (pour les enfants scolarisés) ou encore dans le maintien de l'activité et des revenus et même dans le bénéfice des aides de l'Etat. Pour les soins, les principales raisons tiennent aux difficultés de déplacement (notamment en milieu rural). En effet en distinguant les maladies, il est à noter, par exemple, que pour les consultations pré et post natales, les femmes appartenant à des ménages dirigés par les hommes disposent d'un meilleur accès que celles relevant des ménages dirigés par des femmes.

Pour le suivi de l'enseignement à distance, les difficultés des enfants des ménages tenus par des femmes tiennent à la moindre disponibilité des outils didactiques et aux faibles moyens et disponibilités pour garantir leur accompagnement.

Le plus faible accès des femmes aux aides publiques dispensées par les autorités

pour pallier la perte d'activité et de revenus, s'explique par leur moindre fréquence d'enregistrement à la CNSS. Et de ce fait, elles sont plus nombreuses à compter sur les transferts familiaux, qui sont plus aléatoires.

Parmi les faits saillants des traitements des données individuelles issues du passage réalisé au lendemain du confinement, nous notons que pour le suivi de l'enseignement à distance, les filles ont été plus affectées par l'annonce du report ou annulation des examens que leurs camarades garçons. L'exhaustivité du questionnaire pour ce passage a permis de trouver l'explication dans les réponses elles-mêmes : celles-ci révèlent que la plus grande altération du suivi de l'enseignement à distance est corrélé avec la prise en charge des tâches ménagères dont les filles ont été davantage chargées. Il n'en demeure cependant pas moins qu'elles demeurent proportionnellement plus nombreuses à suivre les cours.

La capacité à retrouver une activité à la sortie du confinement s'est révélée moins élevée pour les femmes. Nous avons par ailleurs observé que la plus forte précarité des femmes sur le marché du travail a été corroborée par les données d'une enquête récente de la Banque Mondiale auprès des entreprises. Cette situation d'instabilité contribue à élucider le fait que les femmes ont plus souffert du poids des contraintes financières.

Enfin, comme conséquence de l'aggravation de ces diverses disparités, les femmes ont été plus en proie à l'anxiété et aux troubles psychologiques.



Indicateurs de santé dans le contexte du confinement et à la sortie

1.

LES FEMMES ET LES HOMMES ET L'ACCÈS AUX SERVICES DE SANTÉ

Les ménages dirigés par une femme, comparés aux ménages dirigés par un homme, rencontrent plus de difficultés pour bénéficier des services de santé pendant le confinement sanitaire

Pendant le confinement décrété suite à la pandémie, l'accès aux soins de santé des personnes ayant eu besoin de recourir à ces services a été particulièrement impacté. Il ressort qu'avant même de naître les enfants issus de familles dirigées par des femmes vivent une situation d'inégalité des chances aggravée par la crise. En effet, durant le

confinement, les CdM Femmes (CdM-F) déclarent avoir plus difficilement eu accès aux services de santé que les CdM Hommes (CdM-H).

L'écart d'accès aux soins de santé reproductive, entre ces ménages, est encore plus significatif lorsqu'ils résident en milieu rural : une différence de 46 points de pourcentage (17% pour les CdM-F contre 63% pour les CdM-H). L'accès différencié aux autres services de santé selon le genre du CdM est rapporté en pourcentage dans le tableau 1 ci-après.

Tableau 1 : Accès aux services de santé selon le genre du Chef de ménage (en %)

Caractéristique	Maladies chroniques		Maladies Passagères		Services de vaccination		Services de soins prénatals et postnatals		Services de santé reproductive	
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Milieu de résidence										
Urbain	53,8	55,9	63,7	55,8	67,5	83,9	71,1	100,0	71,2	100,0
Rural	48,5	39,8	58,8	38,7	57,5	40,3	68,5	36,9	63,4	17,3
Classe sociale d'appartenance auto-déclarée										
Moyen et aisé	51,8	52,7	60,3	50,6	64,6	81,2	64,6	61,7	64,0	61,2
Pauvre	52,7	54,9	64,6	53,9	63,3	58,8	75,6	100,0	71,9	49,3
Plus haut niveau scolaire dans le ménage										
Aucun	50,8	56,1	62,4	55,6	59,5	75,5	60,4	55,9	64,9	48,6
Primaire	53,6	49,7	61,2	58,7	62,0	56,3	69,9	--	65,4	--
Collège	57,1	24,4	68,7	38,6	64,5	50,7	74,7	--	76,1	--
Secondaire	45,9	65,4	53,6	37,5	75,2	100,0	82,4	100,0	75,8	100,0
Supérieur	54,8	55,9	65,1	52,4	64,0	100,0	79,9	100,0	53,1	100,0
Ensemble	52,2	53,5	62,1	52,5	63,5	73,4	70,0	74,2	66,8	59,2

Source: HCP - 2020, Enquête Covid-19 - 1^{er} panel

Cette situation est plus prégnante en milieu rural. Dans les ménages dirigés par les hommes, il y a près de deux fois plus de chances d'accéder aux services de soins prénatals et postnatals que pour les membres des ménages dirigés par des femmes (69% versus 37%). Comme il s'agit de soins accordés gratuitement dans les unités hospitalières publiques, la différence observée est vraisemblablement inhérente aux coûts d'accès (transport, etc.). Les ménages dirigés par les hommes disposent de plus de moyens pour permettre aux femmes qui en relèvent d'être conduites aux dites unités.

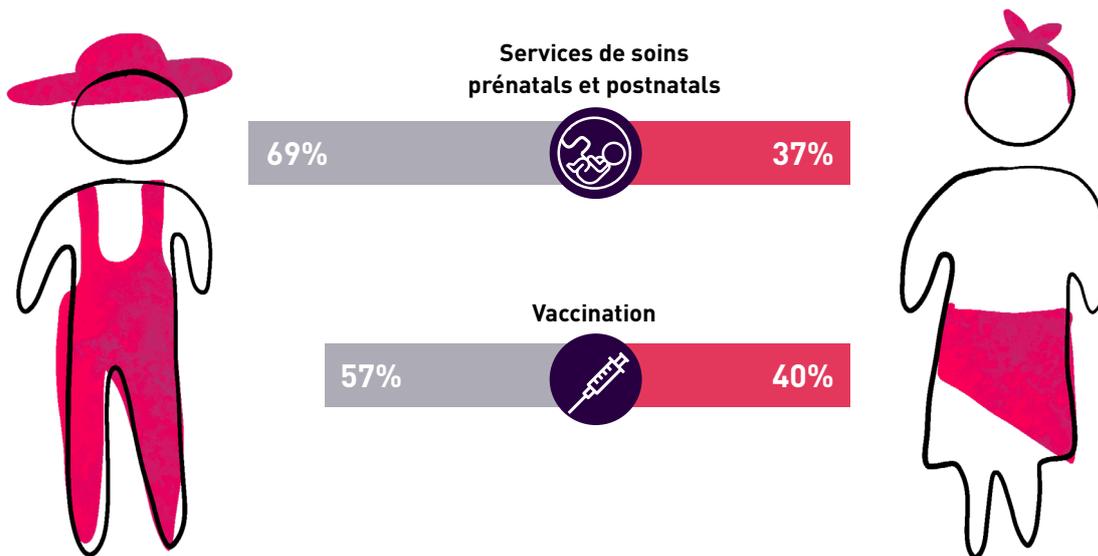
De même, pour les services de vaccination, une différence de 17 points de pourcentage est constatée, soit respectivement 57% contre 40%.

Lorsqu'on classe les ménages selon le niveau scolaire du CdM, les disparités sont plus aggravées. On relève ainsi que dans la catégorie des ménages où tous les membres n'ont aucun niveau d'études, il y a moins de chances d'accès aux services de santé reproductive pour les membres des ménages dirigés par des femmes (49%) par rapport à ceux dirigés par des hommes (65%).

Le manque de ressources financières est la raison principale de privation des soins de santé pendant le confinement sanitaire

D'après les résultats du second passage de l'enquête, plus d'un tiers des personnes ayant manifesté le besoin d'être soigné n'ont pas eu accès aux services de santé, soit 35.9% avec des

La différence dans le rural au sein des ménages dirigés par des hommes vs. femmes dans l'accès aux services de soins



différences selon le genre ou le milieu de résidence. Ainsi, les données nous montrent que 34.5% des femmes et 38.2% des hommes déclarent ne pas avoir eu accès à des soins de santé à cause de la crise sanitaire. L'écart est plus important selon les zones de résidence. En milieu rural 41.2% contre 33.1% en zone urbaine déclarent n'avoir pas eu accès à des soins de santé.

La présence de femmes actives occupées au sein du ménage augmente les chances d'accès aux services de santé

L'analyse explicative par référence aux résultats de la modélisation des comportements sanitaires montre que d'autres variables influencent aussi la propension d'accès aux soins. L'existence de femmes actives occupées dans le ménage, par exemple, augmente les chances de bénéficier d'au moins un soin de santé ; mais la pertinence du phénomène baisse avec l'accroissement de la proportion des femmes actives occupées (voir le modèle estimé dans la colonne 1 du tableau A.1 en annexe). Cela peut s'expliquer par le fait que ces ménages sont alors davantage touchés par la précarité.

Le non-accès aux soins de santé diffère selon la tranche d'âge et les personnes âgées restent prioritaires en termes d'accès

Le fait de résider en milieu urbain fait augmenter, toutes choses égales par ailleurs, les chances d'accès à au moins un soin de santé ; en toute logique c'est du fait de la plus grande proximité des unités hospitalières et de la proportion plus élevée de personnes bénéficiant de la couverture

médicale. Les estimations montrent aussi que l'âge agit de manière non linéaire (la liaison serait en forme de U). Dans un premier temps, il agit négativement sur l'accès aux soins et à partir d'un certain seuil (61 ans) son impact devient positif. On peut déduire de ce fait que les ménages font un arbitrage en faveur des personnes âgées. Pour les enfants en bas âges et les très jeunes, les ménages vont déployer les efforts nécessaires pour les faire accéder aux soins, au fur et à mesure qu'ils grandissent, les efforts baissent y compris pour les adultes : les ménages abandonnent dès que l'offre est un peu défailante, assurés qu'ils pourront se remettre de leur mal au bout d'un certain temps ; mais à partir d'un âge avancé, les ménages déploient à nouveau plus d'efforts pour assurer l'accès aux soins. Les défenses immunitaires deviennent plus fragiles et les possibilités de recouvrer sa santé sans traitement redeviennent moindres.

Une autre variable importante qui influence significativement l'accès aux soins est la capacité de remboursement des engagements financiers. Le manque de moyens d'une façon modérée ou sévère réduit notablement la demande des soins et inversement leur disponibilité en favorise l'accès.

Après cette analyse globale, nous allons approfondir la réflexion en tenant compte des spécificités des ménages et des différents services de santé concernés. Nous identifions et étudions ensuite les raisons qui expliqueraient le non-accès à ces services en mettant en lumière les différences de genre.

*Les ménages dirigés par
une femme, comparés
aux ménages dirigés par
un homme, rencontrent
plus de difficultés pour
bénéficier des services
de santé pendant le
confinement sanitaire*



1.1 Cas des maladies chroniques

Comparées aux hommes [46,4%], il y a un peu moins de femmes [44,6%] qui ont eu besoin des services de santé dans le cas de maladies chroniques mais n'y ont pas eu accès. Habituellement, les besoins en soins sont davantage manifestés par les femmes.

1.2 Cas des maladies passagères ou d'urgence

Les résultats de l'enquête indiquent que pour ces maladies également 34,7% des personnes de sexe féminin n'ont pas eu accès aux services de soins contre 40,2% pour celles de sexe masculin.

On constate que le pourcentage des personnes n'ayant pas bénéficié de soins pour les maladies passagères (alors qu'elles en avaient besoin) diffère légèrement selon le groupe d'âge : pour les moins de 25 ans, on trouve 36,5% en moyenne et 38,8% pour les jeunes âgés entre 25 et 44 ans. Pour les 60 ans et plus, le pourcentage est de 36,7%, soit 2 points de pourcentage de moins que celui des jeunes de 25-44 ans.

Tableau 2 : Pourcentage des personnes malades n'ayant pas accès aux services de santé en période de confinement. Cas des maladies chroniques et des maladies passagères (en %)

	Maladies chroniques	Maladies passagères
Sexe de l'individu		
Masculin	46,4	40,2
Féminin	44,6	34,7
Milieu de résidence		
Urbain	41,2	33,0
Rural	53,1	45,9
Niveau de vie		
Les 20% les plus défavorisés	47,9	47,1
Les 20% suivants	47,1	44,1
Les 20% suivants	51,6	40,2
Les 20% suivants	42,8	29,5
Les 20% les plus aisés	36,8	25,7
Groupe d'âge		
Moins de 15 ans	54,5	35,9
15-24 ans	52,9	37,1
25-34 ans	43,6	39,5
35-44 ans	45,4	38,1
45-59 ans	44,8	34,3
60 ans et plus	44,0	36,7
Ensemble	45,0	36,6

Source : HCP – 2020, Enquête Covid-19 – 2^{ème} panel

1.3 Cas de la santé maternelle, reproductive et des vaccinations

Les femmes qui n'ont pas eu accès aux soins de santé maternelle, sont relativement peu nombreuses (27,3%) en comparaison avec les autres services, et les différences observées sont inhérentes au milieu de résidence : en zone rurale, 32,4% des femmes et 22,6% seulement

en zone urbaine. Ces pourcentages sont respectivement de 28,0% et 16,7% dans le cas des soins de santé reproductive. Et le non accès à la vaccination des enfants de moins de 5 ans, on enregistre 12,9% en milieu rural contre 10,5% en milieu urbain.

Les ménages dirigés par les femmes sont plus marginalisés dans l'accès aux soins du fait principalement de leur précarité



En effet, les vaccins et les visites pré et post-natales sont assurés gratuitement (notamment dans les dispensaires de proximité), il n'y a donc pas de réticence par craintes de subir des dépenses (coûts des frais médicaux) et donc l'accès est plus élevé pour toutes les couches. Ainsi il n'apparaît pas de différence significative, lors du 2ème passage de l'enquête, entre les ménages dirigés par des hommes et ceux dirigés par des femmes.

Les résultats de l'analyse explicative attestent qu'être membre d'un ménage dont le chef est une femme réduit les chances d'accès à au

moins un soin. Cela tient aux caractéristiques de ces ménages, plus précaires comme discuté précédemment. Par contre, être une femme accroît les chances d'accès. En effet une très forte proportion d'entre elles vivent dans des ménages dirigés par des hommes, ce qui favorise leur accès à au moins un service. Il semble aussi que l'intérêt pour la santé reproductive (qui concerne en premier lieu des femmes) prime sur les autres besoins, les hommes y étant aussi attachés vu qu'ils assurent leur descendance.

2. LES RAISONS AVANCÉES EN L'ABSENCE D'ACCÈS AUX SOINS

La principale raison du non accès aux services de santé est la peur de la contamination au coronavirus

Les raisons les plus fréquemment évoquées par les ménages sont principalement la crainte de

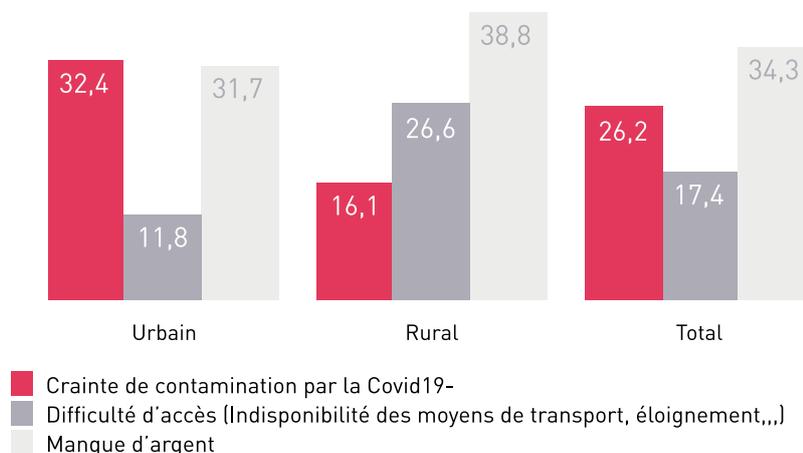
contamination par le virus Covid-19 et ensuite la difficulté d'accès (Indisponibilité des moyens de transport, éloignement, etc.) et le manque d'argent. Cependant, les fréquences de ces causes varient selon le type de maladie.

2.1 Cas des Maladies chroniques

Entre les hommes et les femmes, les fréquences des raisons évoquées ne varient pas très significativement. On a ainsi pour « la crainte de contamination », 25,6% des hommes et 26,6% des femmes qui l'ont évoquée. Concernant la raison « difficultés d'accès » (Indisponibilité des moyens de transport, éloignement, etc.), les proportions d'hommes et de femmes l'ayant déclarée sont respectivement de 17,4% et 17,3%.

Par milieu de résidence, la proportion de ceux qui déclarent « manque d'argent » (38,8%) dans le rural est supérieure à celle de l'urbain (31,7%) (voir le graphique 1.2 ci-après) ; pour les « difficultés d'accès », on enregistre respectivement 26,6% et 11,8%. Par contre, pour « la crainte de contamination », les urbains sont proportionnellement plus nombreux à la citer : 32,4%, contre 16,1% chez ceux résidents dans le rural.

Graphique 1 : Raisons du non accès pour les maladies chroniques (en%)



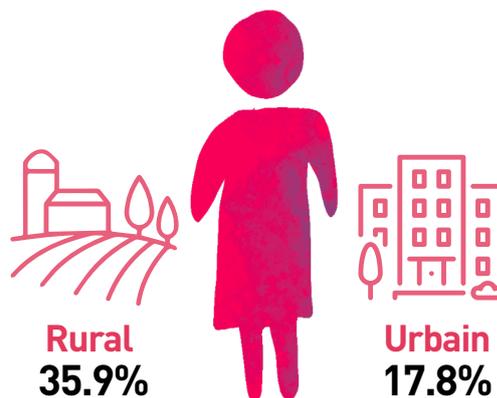
Source : HCP – 2020, Enquête Covid-19 – 2^{ème} panel

2.2 Cas des maladies passagères

Du point de vue du genre, seules les fréquences relatives à la raison « crainte de contamination » présentent un écart assez important, 29,2% pour les hommes contre 34% pour les femmes. Pour

les « difficultés d'accès », les hommes l'évoquent moins avec une proportion de 10,9% contre 13,4% pour les femmes. En revanche, le manque d'argent est évoqué par 37,8% des hommes et 34,1% des femmes.

2 fois plus de femmes en milieu rural qu'en milieu urbain n'ont pu bénéficier d'accès aux soins de santé maternelle et reproductive

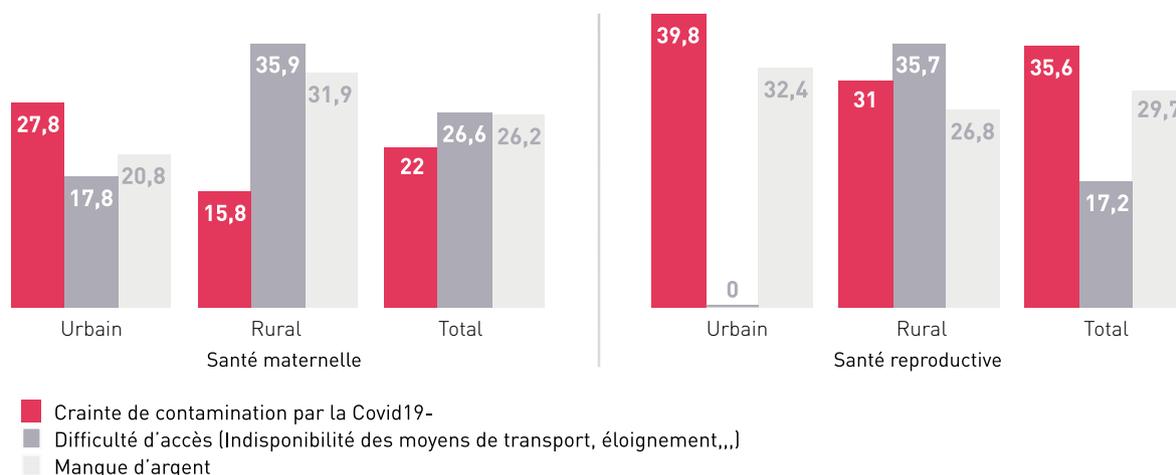


2.3 Cas de la santé maternelle et de la santé reproductive

Pour les visites pré-post natales, il y a 2 fois plus de femmes en milieu rural ayant déclaré ne pas avoir pu en bénéficier à cause des difficultés d'accès (35,9% contre 17,8% dans l'urbain). La différence est également notable pour la raison « manque d'argent » (31,9% et 20,8%). Par contre, même pour ce service, les ménages en milieu urbain citent plus souvent la crainte de contamination par rapport à ceux du rural.

Pour la santé reproductive, aucun ménage du milieu urbain n'a déclaré avoir des difficultés d'accès mais 35,7% les citent dans le rural. Il est à relever que par sexe du CdM, les raisons évoquées pour le non accès diffèrent. Les hommes déclarent principalement 2 raisons : la crainte de contamination par la Covid-19 (55% vs 34.8% des femmes) et l'indisponibilité du personnel soignant (respectivement 45% et 10.6%).

Graphique 2 : Raison du nonaccès aux services de santé maternelle et de santé reproductive (en%)



Source : HCP – 2020, Enquête Covid-19 – 2^{ème} panel

2.4 Vaccination des enfants

Les ménages dont les enfants de moins de 5 ans n'ayant pas eu accès aux soins de vaccination évoquent 2 raisons principales pour justifier leur nonaccès : « la crainte de contamination » et les « difficultés d'accès » (transports, etc.). La crainte

d'être contaminée est beaucoup plus citée lorsqu'il s'agit d'une fille que d'un garçon, soit respectivement 65,4% et 36,4%, alors qu'elle est peu différenciée selon le milieu de résidence (48,7% en milieu urbain contre 51,6% en milieu rural).

Tableau 3 : Raison du nonaccès aux services de vaccination selon le sexe de l'enfant et le milieu de résidence (en%)

Caractéristique	Crainte de contamination par la Covid-19	Difficultés d'accès (indisponibilité des moyens de transport, éloignement, etc.)	Manque d'argent
Sexe de l'enfant			
Masculin	36,4	31,2	8,8
Féminin	63,4	17,3	3,2
Milieu de résidence			
Urbain	48,7	21,3	5,8
Rural	48,8	29,1	7
Total	48,8	24,8	6,2

Source : HCP – 2020, Enquête Covid-19 – 2^{ème} panel

3.

NIVEAU D'INQUIÉTUDE, ÉTAT PSYCHOLOGIQUE ET QUALITÉ DU VÉCU DES MÉNAGES

Les résultats du deuxième passage de l'enquête révèlent que les femmes déclarent davantage être « très inquiètes » en cas d'apparition d'une nouvelle vague par rapport aux hommes (36,8%

contre 31,4%). Cette remarque confirme l'analyse des données du premier passage qui révèlent que les femmes subissaient plus de pression pendant le confinement, comparées aux hommes.

3.1 Souffrance due à la promiscuité

21% des femmes contre 16,4% des hommes ont déclaré souffrir plus souvent de la promiscuité dans le logement en période de confinement sanitaire

Les données du second passage de l'enquête révèlent d'une part que 18,7% de la population ont souffert de la promiscuité pendant le confinement et d'autre part qu'il existe des différences notoires selon le genre. Ainsi, 21% de femmes contre 16,4% d'hommes affirment avoir souvent souffert de la promiscuité.

L'analyse économétrique a permis de confirmer qu'être un chef de ménage femme accroît la possibilité de déclarer subir des conséquences psychologiques ou encore subir des conflits inhérents à la promiscuité (colonnes 2 et 4 du tableau A.1 en annexes). D'autre part, l'inquiétude est plus forte lorsque dans les ménages seules les femmes sont des actives occupées (colonne 3 du tableau précité).

Les variables de contrôle introduites crédibilisent les résultats. Ainsi habiter en milieu urbain, augmente la probabilité non seulement de déclarer subir des conséquences psychologiques (colonne 2), mais aussi celle de connaître des conflits dus à la promiscuité (colonne 4) ; il en va de même quand le nombre de personnes par pièce dans le logement est supérieur à 3. La densité de la population urbaine par rapport au milieu rural explique ces résultats.

Enfin, avoir des difficultés sévères pour honorer ses engagements financiers va avec la déclaration de subir des conséquences psychologiques, accroît le risque d'inquiétude et de vivre des conflits (voir les colonnes 2, 3 et 4 du tableau A.1 en annexes).

D'un autre côté (colonne 2 du tableau A.1), avoir des conflits au sein du ménage accroît la propension à subir des conséquences psychologiques. Ces causalités transitives (cf. colonne 5), combinées aux conclusions susmentionnées, attestent que les femmes ont plus pâti de la pandémie Covid-19 que les hommes.

Graphique 3 : Souffrance due à la promiscuité (en%)



Source : HCP – 2020, Enquête Covid-19 – 2^{ème} panel



**Crise sanitaire,
confinement
et impact sur
l'éducation : quelles
différences entre
garçons et filles ?**

Rappelons qu'au Maroc l'arrêt des cours en présentiel a eu lieu le 16 mars 2020, avec une mise en place progressive des enseignements à distance (EAD) au cours de la semaine du 23 mars. Les premières observations étaient positives, mais il s'est vite avéré que pour une bonne partie des élèves et étudiants, le suivi de l'EAD ne se faisait pas ou se réalisait insuffisamment bien.

Dans la première sous-section, il est question d'analyser le suivi des cours à distance, les

raisons de satisfaction ou de difficultés ainsi que les chances de bénéficier de soutiens. L'analyse de l'effet de l'annonce du report ou de l'annulation des examens sur l'enseignement des personnes scolarisées, selon leur sexe, fera l'objet de la deuxième sous-section. Les données mobilisées dans le premier cas proviennent du premier passage de l'enquête, tandis que le deuxième passage va alimenter la réflexion au niveau de la deuxième sous-section.

1.

LES DISPARITÉS RELATIVES À L'ÉDUCATION PENDANT LE CONFINEMENT

1.1 Le suivi de l'enseignement à distance

Les résultats du premier passage de l'enquête montrent qu'une proportion non négligeable d'enfants n'arrive pas à suivre ou ne suit que partiellement les cours à distance, et ce pour diverses raisons. Les écarts constatés sont principalement dus aux canaux utilisés (réseaux sociaux, plateformes numériques, chaînes de télévision, etc.) pour le suivi des cours à distance⁵.

Globalement, au début du confinement, les enfants qui ne suivaient pas du tout les cours à distance représentaient des proportions assez proches selon le niveau scolaire : 21% au primaire et 18% au collège (8 à 12% en France)⁶.

Lorsqu'on affine l'analyse en introduisant la composition des ménages par genre des enfants scolarisés, on relève que dans les ménages composés de filles seulement, 22,3% au

primaire et 22,1% au collège ne suivent pas les cours. Ces fréquences sont respectivement de 21,1% et de 16% pour les ménages composés de garçons uniquement. Il apparaît aussi que dans les ménages composés à la fois de filles et de garçons, la prévalence de non suivi (18,8% au primaire et 13,2% au collège) devient plus faible que dans le cas où il n'y a que des filles.

Un grand nombre d'enfants appartenant aux ménages dirigés par une femme ne suivent pas les cours à distance

Lorsqu'on approfondit davantage la lecture des données en prenant en compte le niveau d'éducation le plus élevé dans le ménage, deux résultats ressortent :

Premièrement, pour des mêmes niveaux d'éducation, les ménages dirigés par les femmes sont plus nombreux à déclarer que leurs enfants ne suivent pas du tout les cours.

4. L'effet du canal utilisé relève en grande partie du côté de l'offre éducative (il dépend des choix opérés par les institutions et les enseignants). Ainsi, comme ce canal (en première analyse) ne relève pas de la demande, on considère que ce facteur ne peut pas nous servir pour différencier les chances de suivi des cours dans les ménages selon qu'ils sont dirigés par une femme ou par un homme. A un second niveau d'analyse (que nous ne pouvons traiter ici), il pourrait y avoir une endogénéité : si le choix de l'institution par les parents est influencé par le genre de l'enfant, il y a un risque d'endogénéité.

5. Il semble que la proportion s'est aggravée par la suite et le second passage de l'enquête (que nous traitons plus loin) tentera de relever ce qu'il en a été réellement, et notamment après la décision du Ministère de l'éducation nationale, de faire porter les examens sur les seules parties des programmes réalisées en présentiel, précisément pour tenir compte de ce qu'une partie des élèves n'ont pas pu suivre les cours à distance (par souci d'équité). Mais l'effet pervers est que cette décision aurait entraîné une désaffection même parmi ceux qui en avaient les moyens et suivaient auparavant les cours à distance.

Ainsi, lorsque le niveau d'éducation le plus élevé dans le ménage correspond au collège, 33,7% des enfants inscrits au primaire ne suivent pas les cours dans les ménages dirigés par une femme, 22,4% pour ceux dirigés par un homme ; pour les enfants inscrits au collège, les prévalences du non suivi des cours sont respectivement de 31% et de 21%. Dans les ménages dirigés par les hommes, les mamans peuvent consacrer une partie de leur temps à la « surveillance » des activités des enfants. Dans les ménages dirigés par les femmes, il n'y a personne pour remplir ce rôle, les mères étant chargées d'assurer le financement des dépenses de survie.

Deuxièmement, dans les ménages où le niveau d'éduca-

tion le plus élevé est bas (primaire), les CdM-F sont moins nombreuses (17% contre plus du double 35,5% pour les CdM-H) à déclarer que leurs enfants suivent régulièrement les cours.

Les difficultés à permettre l'accès aux cours à distance à leurs enfants tiennent au manque de matériel (ordinateur, connexion internet, etc.). Comme on sait qu'au Maroc la proportion d'analphabètes est plus élevée chez les femmes, une cause supplémentaire tiendrait aux difficultés pour suivre et aider les enfants à réviser. En d'autres termes, sous cet angle, la crise a accru les inégalités entre les enfants appartenant à des ménages avec un CdM-F comparés à leurs camarades des ménages avec un CdM-H.

1.2 Le niveau de satisfaction du canal utilisé

Concernant les canaux utilisés pour suivre les cours au primaire et au collège, respectivement 41% et 30% des CdM-F déclarent être très satisfaites des méthodes utilisées contre 23% et 26% pour les CdM-H. Près de trois-quarts (73%) des ménages constitués exclusivement par des femmes déclarent être très satisfaits contre 24,5% des ménages dont seulement le tiers est du genre féminin. Il nous semble que les femmes apparaissent plus satisfaites des cours à distance soit parce qu'elles sont de milieux plus modestes et donc moins exigeantes vis-à-vis de la qualité du suivi de l'éducation de leurs enfants, ou encore parce qu'elles ont un niveau d'études plus bas pour être capables d'apprécier correctement les méthodes d'enseignement utilisées.

1.3 La raison du non suivi des cours à distance

Près de la moitié (46%) des CdM-F déclarent manquer de moyens ou d'outils pour permettre l'enseignement à distance de leurs enfants inscrits au niveau primaire contre 43,5% pour les CdM-H. Du point de vue de la composition des ménages, 79% des ménages composés seulement de femmes expliquent l'irrégularité ou l'absence du suivi des cours par le manque de moyens et d'outils d'enseignement, contre 48,6% lorsque moins d'un tiers du ménage est de sexe féminin. La précarité financière plus élevée des ménages constitués de femmes (comme analysée dans la section III ci-après) influe sur la régularité du suivi des cours des enfants.

1.4 Les raisons de la non-satisfaction des méthodes de suivi des cours à distance

Le manque de communication directe et d'interactivité est l'une des principales raisons évoquées par les ménages pour justifier leur insatisfaction des cours à distance, 39% des ménages interrogés regrettent le manque d'interactivité avec le corps enseignant. Plus la part des membres de sexe féminin est grande dans un ménage, plus ce pourcentage est élevé [28% pour les ménages dont moins d'un tiers sont des femmes et 61% pour les ménages composés exclusivement de femmes].

En faisant une différenciation selon le sexe du chef de ménage, on constate que près de la moitié des ménages dirigés par les femmes (47,5%) a des difficultés à se coordonner avec les enseignants sur les modalités pour assurer le suivi pédagogique des enfants au primaire et 38% pour le collège, contre respectivement 38% et 34% pour ceux dirigés par des hommes. Les résultats révèlent également que pour 14% des ménages ayant une femme pour chef, la non-satisfaction est également due aux difficultés à assister leurs enfants au primaire et 11% au collège et respectivement 6% et 3% pour les ménages dirigés par les hommes.

En conséquence, le contrecoup de la crise, avec le confinement décrété, se fait davantage ressentir pour les enfants des ménages dirigés par des femmes.

1.5 A propos des possibilités de soutien par les parents

Pour le primaire comme pour le collège, le suivi des enfants par les parents est moins régulier dans les ménages dirigés par les femmes comparés à ceux dirigés par les hommes : 27% contre 37% pour le niveau primaire et 22,5% contre 27% pour le collège.

En général, les femmes marocaines ont un niveau d'éducation plus faible que celui des hommes (durant les précédentes décennies, les taux de scolarisation n'étaient pas égaux entre garçons et filles ainsi que les taux d'abandon ; en milieu rural ce dernier demeure d'ailleurs encore inégalitaire). Ainsi le taux

d'analphabétisme est de 42% pour les femmes et de 22,1% pour les hommes (RGPH 2014, HCP). En conséquence, il s'avère donc plus difficile pour elles d'aider à l'apprentissage scolaire de leurs enfants d'autant plus que dans la plupart des ménages dirigés par des femmes, les pères sont absents, car elles sont divorcées ou veuves.

En d'autres termes, la crise de la pandémie Covid-19 et le confinement auquel elle a donné lieu, creusent les inégalités en matière d'apprentissage et d'acquisition des connaissances entre les enfants des ménages dirigés par les femmes, comparés à ceux dirigés par les hommes.

1.6 Les comportements des enfants scolarisés

La crise sanitaire a exacerbé les disparités en termes d'apprentissage et d'acquisition de connaissances parmi les enfants appartenant aux ménages dirigés par une femme par rapport à ceux dirigés par un homme

22% des enfants scolarisés dans le primaire et 17% dans le collège se montrent désintéressés par le suivi des cours à distance dans les ménages dirigés par

des femmes. En revanche, ces pourcentages sont de 14% et 9% respectivement pour les deux niveaux d'études dans les ménages dirigés par les hommes. Cela s'explique en partie par le moindre suivi dont les premiers bénéficient et par les moyens moins disponibles (comme relevé plus haut) ; cela augure à nouveau d'inégalités entre les enfants selon le genre du CdM auquel ils appartiennent. Telle situation risque d'accentuer davantage les inégalités scolaires de ces deux catégories d'enfants.

2.

REPORT DES EXAMENS ET EFFETS SUR L'ÉDUCATION DES ÉLÈVES ET DES ÉTUDIANTS SELON LEUR SEXE

Dans le but d'apaiser les inquiétudes et d'éviter des inégalités inhérentes aux possibilités différenciées d'accès à l'EAD, le Ministère de l'Education Nationale a annoncé le 12 Mai, le report des dates d'examens pour les années du baccalauréat et du supérieur, et leur annulation pour les autres années du cursus scolaire. Le suivi de l'enseignement à distance auquel nous faisons référence dans cette sous-section, concerne le niveau du suivi après l'annonce du report ou annulation des examens.

De ce fait, lors du second passage de l'enquête du HCP, l'attention a été portée sur les variations induites en matière de suivi de l'EAD, suite à cette annonce et ensuite sur l'état de l'assiduité.

Les informations recueillies montrent que les filles ont plus pâti des suites de l'annonce du RAE (Report ou annulation des examens) et des comportements que celui-ci a entraînés au sein des ménages, notamment au niveau de l'affectation des tâches ménagères. Mais dans l'absolu, les filles restent plus assidues que les garçons.

2.1 Les filles sont les premières à pâtir de l'annonce du report ou de l'annulation des examens

L'annonce précitée a de fait remis en cause dans l'esprit de certains l'utilité même de l'EAD dont le bénéfice ne serait plus pris en compte dans les évaluations pour le passage d'une classe à l'autre. En effet, pour les années du Baccalauréat et le supérieur les examens porteraient sur le programme réalisé en présentiel uniquement et pour les autres années, seules les notes enregistrées avant le confinement serviraient pour le calcul des moyennes et pour le passage de classe.

L'enseignement à distance a été entravé aussi par de fortes disparités dans l'offre éducative (selon les zones, le type d'enseignement, etc.) d'une part, et dans la demande d'autre part, qui fait ressortir également des différences de comportements (selon les caractéristiques des ménages dont les enfants sont issus). Nous étudions ici l'évolution du suivi de l'EAD par les élèves suite à l'annonce concernant l'annulation

ou le report des examens. Plus précisément, nous analysons les variations dans la qualité du suivi, en distinguant le genre des élèves.

Ainsi, les situations considérées sont :

- l'élève suivait irrégulièrement les cours et a arrêté suite à l'annonce ;
- il suivait régulièrement et a commencé à avoir un suivi irrégulier ou nul ;
- un impact positif sur l'assiduité ;
- et pas d'incidence de l'annonce ministérielle du RAE sur le suivi de l'EAD.

Les résultats des traitements des informations recueillies attestent que les filles ont été plus affectées par cette annonce que les garçons. Au niveau du supérieur, elles sont 11% à déclarer avoir arrêté le suivi et 6% chez leurs homologues de sexe masculin. Etant donné qu'habituellement, à ce niveau d'études, l'assiduité et les résultats sont meilleurs chez les filles qui y accèdent, nous déduisons que la détérioration de leur suivi tient en partie aux tâches qui leur ont été assignées au sein des ménages et qui leur laissent moins de temps.

L'analyse de l'emploi du temps de cette population pendant et après le confinement confirme cette déduction. Les réponses à la question « depuis que vous êtes confiné, vous arrive-t-il d'être surchargé de tâches qui concerne tout le ménage (travaux ménagers) » révèlent de significatives différences de genre. On y relève que 27% des personnes de sexe féminin sont surchargées par des tâches qui concernent tout le ménage (10,5% souvent et 16,5% de temps en temps). Ces fréquences sont bien plus faibles chez les personnes de sexe masculin 7,9% (1,8% souvent et 6,1% de temps en temps).

La différence de détérioration du suivi selon le genre est moins importante pour les inscrits dans la formation professionnelle, 15% de filles versus 14% des garçons (Tableau II.1). Il en va de même pour le collège. En revanche, au niveau du supérieur, la proportion d'étudiantes qui ont eu un impact négatif du RAE sur leur degré d'implication dans les études est plus élevée comparativement à celles de leurs camarades garçons, soit 10,8% contre 6,3%.

Tableau 1: Structure des effectifs scolarisés par sexe, niveau scolaire et nature d'impact du RAE (en %)

Impact du report et de l'annulation des examens	Primaire	Collège	Secondaire	Supérieur	Formation professionnelle	Total
Masculin						
Impact positif	1,7	2,9	4,0	2,6	0,0	2,3
Aucun impact	70,4	63,3	75,0	91,1	86,3	71,9
Impact négatif	27,9	33,8	21,0	6,3	13,7	25,8
Féminin						
Impact positif	1,3	1,3	4,7	2,3	0,0	1,9
Aucun impact	74,1	66,0	77,7	86,9	84,9	74,6
Impact négatif	24,6	32,8	17,6	10,8	15,1	23,5

Source : HCP – 2020, Enquête Covid-19 – 2^{ème} panel

D'un autre côté, pour les élèves inscrits en 2^{ème} année du baccalauréat, les filles sont moins nombreuses à déclarer une amélioration de leur

suivi, 1,4% contre 10,7% des garçons ; l'écart absolu est de -9,3% (Tableau II.2).

Tableau 2 : Ecart absolu des proportions du suivi de l'EAD entre les filles et les garçons par nature d'impact du RAE et niveau scolaire (en%)

Impact du report et de l'annulation des examens	De la 1 ^{ère} année à la 5 ^{ème} année primaire	6 ^{ème} année primaire	1 ^{ère} et 2 ^{ème} année collège	3 ^{ème} année collège	Tronc commun	1 ^{ère} année du BAC	2 ^{ème} année du BAC	Supérieur	Formation professionnelle
Impact positif	-0,6	0,9	-1,8	-1,2	3,2	9,3	-9,3	-0,3	0,0
Aucun impact	3,3	5,6	7,3	-5,3	-4,3	-13,9	13,1	-4,1	-1,4
Impact négatif	-2,7	-6,5	-5,5	6,6	1,1	4,7	-3,8	4,5	1,4

Source : HCP – 2020, Enquête Covid-19 – 2^{ème} panel

La disparité apparaît même lorsqu'on observe les enfants inscrits dans les établissements du secteur privé : les filles sont plus nombreuses à avoir déclaré un impact négatif : 18,8% contre 13,4% pour les garçons.

Selon le niveau de vie, cette tendance concerne toutes les catégories sociales, mais l'écart de genre s'atténue parmi les ménages les moins favorisés (-0,8%) contre -2,7% parmi les ménages les plus aisés. Nous pressentons que dans cette catégorie, le niveau de richesse ne reflète pas forcément une adhésion aux valeurs de non-discrimination. Alors que dans les

ménages modestes la situation est telle que les moyens sont limités pour qu'il y ait une différence significative entre filles et garçons.

Aussi, quand on réduit l'échantillon aux seuls enfants qui suivaient régulièrement l'EAD pendant le confinement, il apparaît qu'après l'annonce du RAE, les filles sont moins nombreuses que les garçons à suivre irrégulièrement ou à ne pas suivre l'EAD : 22,7% versus 25,8% dans le 1er quintile, 23,6% contre 27,5% pour le 2ème et 20% contre 25,5% dans le quatrième.

2.2 Les filles restent les plus assidues à suivre l'enseignement à distance

Malgré le recul du suivi régulier de l'EAD, depuis l'annonce ministérielle du 12 mai, les filles continuaient à suivre les cours proportionnellement plus que les garçons : 39% d'entre elles déclarent suivre régulièrement les cours contre 28% des garçons. La conclusion est par ailleurs similaire si on zoome sur les enfants qui ne suivent pas

l'EAD par niveau scolaire : ainsi les filles sont 17% seulement à déclarer ne pas suivre les cours en formation professionnelle contre 51% pour les garçons (voir Tableau II.3 ci-après).

Tableau 3 : Ecarts du suivi de l'enseignement à distance entre les filles et les garçons selon le niveau de vie

Etat du suivi des cours après le report ou l'annulation des examens	Les 20% les plus défavorisés	Les 20% suivants	Les 20% suivants	Les 20% suivants	Les 20% les plus aisés	Total
Suivi régulier	6,2	6,2	13,7	21,6	8,6	11,2
Suivi irrégulier	0,5	-0,3	-4,9	-10,1	-7,0	-3,3
Pas de suivi	-6,7	-5,9	-8,8	-11,5	-1,6	-7,9

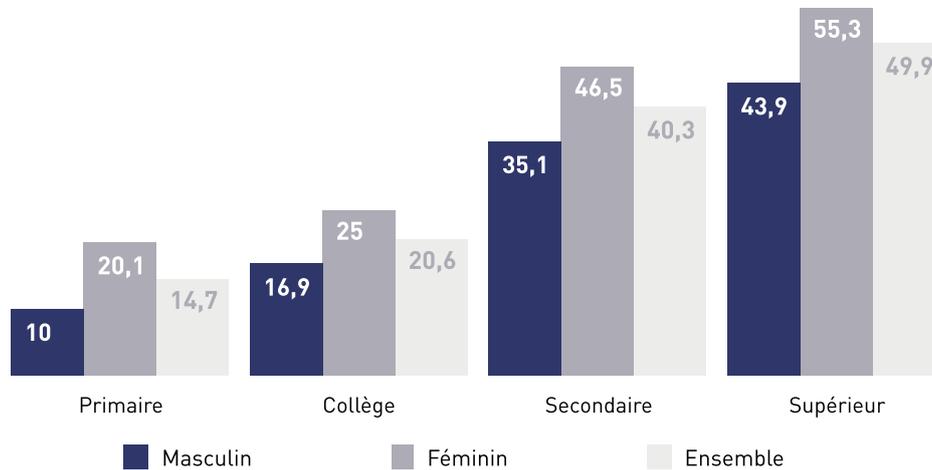
Source : HCP – 2020, Enquête Covid-19 – 2^{ème} panel

Dans les catégories modestes (quintile 1 et 2 représentés dans les colonnes 1 et 2), les différences entre filles et garçons dans le suivi sont de 6,2%. Dans les classes moyennes, l'écart se creuse et ensuite il s'atténue dans les classes aisées (colonne 5 / quintile 5). Dans cette classe, les jeunes veillent au suivi de manière similaire et de ce fait l'écart d'assiduité entre filles et garçons se réduit tangiblement.

Quand on analyse l'état du suivi de l'EAD en statique (après l'annonce du Ministère) et non plus en

variation (en comparaison avec ce qui prévalait avant l'annonce), on relève que globalement les élèves ont tendance à suivre les cours en corrélation avec le plus haut niveau d'études atteint par les membres du ménage auquel ils appartiennent. C'est ainsi que le suivi régulier de l'EAD passe de 14,7% quand le plus haut niveau scolaire dans le ménage est primaire à 49,9% quand il est supérieur (avec un avantage pour les filles, 55,3% contre 43,9% pour les garçons). Cela est compréhensible, car les parents ou les aînés s'engagent mieux dans le suivi de leurs enfants lorsqu'eux-mêmes ont fait des études.

Graphique 1 : Le suivi régulier de l'EAD selon le plus haut niveau scolaire dans le ménage et le genre de l'élève (en%)



Source : HCP – 2020, Enquête Covid-19 - 2^{ème} panel

La prépondérance des filles à suivre l'EAD est indépendante du support du suivi des cours, ainsi elles sont plus nombreuses à déclarer suivre les cours régulièrement lorsqu'on considère les principales plateformes usitées : pour les supports numériques (type classe virtuelle), 53% versus 26% pour les garçons, et pour les chaînes de télévision, elles sont 24.3% et 15% des garçons (voir tableau A.2 en annexe).

L'analyse du niveau de satisfaction révèle autrement cet intérêt plus marqué chez les filles. Ainsi parmi 48% des filles qui suivent les cours, leurs chefs de ménages se déclarent très satisfaits versus 38% parmi les garçons.

Globalement, 45% des élèves qui ne sont pas aidés ne suivent pas du tout l'EAD. Cependant, il apparaît que même en cette absence d'aide parentale, les filles se montrent encore relativement plus persévérantes que les garçons dont 48% ne suivent pas les cours lorsqu'ils ne sont pas aidés (contre 41% pour les filles).

On a l'impression qu'elles acquièrent plus tôt davantage de maturité et font montrer de plus d'autonomie et d'intérêt que les garçons. Elles seraient plus conscientes des risques de difficultés au cours des années scolaires suivantes et plus tard du handicap sur le marché

du travail (voir plus loin, les commentaires relatifs aux degrés différenciés de préoccupation). Elles travaillent plus, car elles réalisent avoir encore de moins bonnes perspectives d'avenir en cas de non-éducation.

Ces observations sont confirmées par la réaction des élèves face à l'EAD en général. Lors du second passage de l'enquête, 27% se déclarent perturbés par ce mode d'enseignement et 22% sont soucieux de l'avenir. Mais les filles semblent légèrement plus soucieuses que les garçons (24% contre 21%). Et comme suite logique, 42% des filles suivant régulièrement l'EAD se déclarent être motivées et intéressées contre 33% pour les garçons, ce qui confirme qu'elles sont davantage engagées.

Si on s'arrête sur le degré d'accord avec la décision du RAE, les femmes cheftaines sont moins nombreuses à être « complètement d'accord » avec cette décision (34% vs 56% pour les hommes qui ont un niveau primaire et 37% vs 61% s'il s'agit des chefs de ménage avec le niveau supérieur). Elles acceptent moins la décision du ministère, car elles estiment que leurs enfants se sont plus consacrés aux études et voudraient que leurs efforts soient récompensés.

Tableau 4 : Perception des chefs des ménages de la décision du Ministère du report ou d'annulation des examens selon le genre et le niveau scolaire (en%)

	Aucun	Primaire	Collège	Secondaire	Supérieur
Hommes					
Tout à fait d'accord	58,5	56,0	58,5	54,1	61,1
Moyennement d'accord	19,0	18,8	22,8	18,9	21,1
Pas du tout d'accord	12,9	14,9	13,8	16,4	12,3
Indifférent	9,6	10,3	5,0	10,5	5,5
Femmes					
Tout à fait d'accord	57,6	34,0	45,5	48,6	30,1
Moyennement d'accord	13,0	23,3	21,2	46,7	31,4
Pas du tout d'accord	17,1	28,8	22,8	4,7	38,5
Indifférent	12,4	14,0	10,5	0,0	0,0
Ensemble					
Tout à fait d'accord	58,3	53,9	56,9	53,4	56,8
Moyennement d'accord	17,9	19,3	22,6	22,7	22,5
Pas du tout d'accord	13,6	16,2	14,9	14,8	16,0
Indifférent	10,1	10,7	5,6	9,1	4,7

Source : HCP – 2020, Enquête Covid-19 – 2^{ème} panel

Ces comportements différenciés selon le genre en matière de suivi de l'EAD ne doivent pas cacher une autre réalité : les enfants des ménages dirigés par les femmes ont moins accès aux outils didactiques.

Globalement, dans les ménages les plus aisés, le suivi est plus substantiel. Or les ménages dirigés par des femmes sont plus souvent touchés par la précarité (voir la section III consacrée aux effets de la crise sur l'activité et les revenus ainsi que les difficultés financières).

Les hommes ayant relativement moins de contraintes financières, ont plus eu tendance à acheter le matériel pour assurer le suivi de l'EAD par leurs enfants. Le tableau II.5 ci-après indique les écarts absolus : les plus significatifs concernent les smartphones avec -3,7% (7,1% vs 10,8%) et la connexion internet -12,42% (7,1% vs 19,5%). Le déséquilibre est en partie atténué par les dons : ainsi les ménages dirigés par les femmes en bénéficient davantage (pour les smartphones par exemple, l'écart est de 9% (10,3% vs 1,3%) en leur faveur.

Tableau 5 : Ecart de disponibilité des outils nécessaires pour l'EAD selon le sexe du CdM

Acquisition d'un ordinateur pour assurer la formation à distance des enfants		Acquisition d'une tablette pour assurer la formation à distance des enfants		Acquisition d'un Smartphone pour assurer la formation à distance des enfants		Acquisition d'une connexion internet pour assurer la formation à distance des enfants	
Oui, acheté	Oui, reçu	Oui, acheté	Oui, reçu	Oui, acheté	Oui, reçu	Oui, acheté	Oui, reçu
-1,59%	-0,17%	1,38%	-1,23%	-3,73%	9,04%	-12,42%	1,69%

Source : HCP – 2020, Enquête Covid-19 – 2^{ème} panel

L'accompagnement des enfants à l'EAD est négativement corrélé avec la proportion des femmes actives dans le ménage.



Pour consolider les résultats établis à partir des statistiques descriptives, nous avons construit un modèle économétrique dont les coefficients estimés sont fournis dans le tableau A.3 (colonnes 1 et 2) en annexes. Il en ressort que le suivi est significativement plus élevé quand il s'agit d'une fille, toutes choses égales par ailleurs. Beaucoup parmi les autres variables de contrôle introduites se révèlent pertinentes. Il en est ainsi de l'âge qui agit positivement sur les chances de suivi de l'EAD. Mais son effet n'est pas linéaire ; en d'autres termes, à partir d'un seuil, il réduit la propension à suivre l'EAD. Le tableau A.3 montre aussi que le niveau d'éducation du chef de ménage améliore la qualité du suivi. Le fait d'être inscrit dans une institution privée augmente également la probabilité d'avoir un meilleur suivi.

Le fait que l'enfant vive dans un ménage bénéficiaire de la CNSS (caisse nationale de sécurité sociale) accroît la propension au suivi de l'EAD, ainsi que le fait que le chef de ménage soit « capable de faire face à ses engagements financiers » ou enfin le fait de résider en milieu urbain. Ces résultats accréditent par ailleurs la robustesse des modèles construits.

Pour la plupart, les caractéristiques mentionnées (et notamment le fait d'être une fille) influencent dans le même sens la satisfaction des outils de l'EAD (colonne 3 du tableau A.3 en annexes). Un résultat cependant surprenant concerne le fait d'avoir un proche ou quelqu'un du voisinage contaminé qui augmente la propension à suivre l'EAD ou à considérer le programme pédagogique comme efficacement assuré. Intuitivement ce facteur devrait jouer en défaveur du bon suivi des élèves qui font face dans cette situation à un climat

d'angoisse et de peur au sein du ménage en raison de la contamination présente. Néanmoins, on considère que cet effet sur le suivi est plausible, il serait la conséquence d'un biais de sélection dans la population enquêtée. On rappelle que dans la première phase de la contagion, la Covid a touché principalement des milieux aisés, car l'arrivée de ce virus s'est faite par les individus qui avait l'habitude de voyager. Donc avoir une personne contaminée parmi les proches ou dans le voisinage immédiat était probablement synonyme de figurer parmi les ménages aisés, ce qui justifie cette corrélation.

Parmi les résultats saillants, être en classe de baccalauréat accroît fortement la propension à bien suivre l'EAD avant comme après l'annonce du ministère du RAE (colonnes 1 et 2, ligne « Bac » du tableau A.3 en annexes)⁶.

Enfin notons que l'accompagnement des enfants et leur incitation à suivre l'EAD est négativement corrélé avec la proportion des femmes actives dans le ménage (nombre de femmes actives sur l'effectif total des membres du ménage). La raison est qu'étant occupées, cela réduit le temps qu'elles peuvent consacrer à cet accompagnement. Ajoutons à cela que la proportion des femmes actives étant élevée, les jeunes filles sont amenées à effectuer des tâches ménagères à leur place.

En traitant de l'exposition différenciée face aux pertes d'emploi et par suite des conséquences sur les revenus et les contraintes financières, la section suivante comporte une part de l'explication des différences observées au niveau de l'accès aux soins (et même des raisons du non accès) ainsi qu'au niveau du suivi de l'EAD (et de son maintien ou pas), étudiées précédemment.

6. Par contre, être en classe de baccalauréat semble réduire la probabilité de manifester une satisfaction. Comparés aux élèves des autres niveaux, les élèves de terminal travaillent plus et semblent plus exigeants en matière de modalités d'organisation de l'EAD ; cela est dû à leur plus forte inquiétude face à cet examen qui clôt les cycles d'éducation, avant l'enseignement supérieur. La déduction et le raisonnement dérivé sont basés sur le fait que dans l'ensemble des ménages qui ont des enfants scolarisés dans le collège et ayant suivi des cours à distance, 20% ont également des enfants scolarisés dans le secondaire. On peut déduire que les affirmations des chefs de ménages (lors du 1er passage) prennent aussi en compte aussi leurs avis : le répondant ne peut en effet distinguer dans sa réponse le seul cas des enfants du primaire (au contraire, il risque d'être davantage influencé par les dires des enfants plus âgés)

The image features a stack of silver coins, likely Euro cents, with a green overlay. A bar chart graphic is superimposed on the top part of the image, consisting of four vertical bars of varying heights. The text is centered in the lower half of the image.

**Activité, revenus
et contraintes
financières : impact
différencié de la crise
sanitaire selon le genre**

Comparées aux hommes, la proportion des femmes actives dans le secteur informel⁸ (commerce de détail, coiffure, couture, etc.) mais également dans celui des services (hôtellerie, restauration et tourisme) est plus forte. Or ce sont les secteurs les plus touchés suite aux

restrictions sanitaires inhérentes à la crise de la Covid-19. Nous analyserons ici les effets différenciés des dispositions prises pour y faire face, sur l'emploi, les revenus et la gestion des contraintes financières.

1.

PRÉCARITÉ DE L'EMPLOI FÉMININ PENDANT ET À LA SORTIE DU CONFINEMENT

1.1 Du point de vue de l'arrêt du travail pendant de la crise

La crise sanitaire a impacté négativement la situation financière de nombreux ménages, notamment ceux dirigés par une femme

Par catégorie socio-professionnelle, on relève du premier passage de l'enquête du HCP que 55% et 73% des chefs de ménage femme occupant respectivement des postes de « cadres moyens » et « commerçants ou artisans qualifiés », déclarent avoir un membre dans leur ménage qui a arrêté de travailler dans le secteur privé, contre 41% et 68% pour les CdM-H.

Lorsqu'on distingue les secteurs d'activité, les différences sont significatives : ainsi dans le commerce, 72% des chefs de ménage femme (contre 66% des hommes) déclarent avoir des membres de leur ménage qui ont arrêté de travailler dans le secteur privé à cause de la pandémie.

Dans l'agriculture et les services, le constat est le même, on a respectivement pour les CdM-F et pour les CdM-H 59% contre 47% et 55% contre 48%.

Par rapport à la situation dans la profession, 64% des chefs de ménages femmes salariées déclarent qu'au moins un membre de leur ménage a arrêté de travailler (contre 53% pour les CdM-H). Il nous semble qu'un « effet réseau » joue sur le maintien de l'emploi au sein des ménages : les CdM-F sont plus nombreuses à travailler dans les secteurs les plus touchés par la crise (comme signalé plus haut : le secteur informel, le secteur des services...) et pâtissent davantage de la mauvaise qualité de leur insertion professionnelle⁹. Elles ont donc, de par leur métier, un réseau professionnel plus faible. Or c'est bien ce dernier, de faible efficacité, qui est mobilisé par ces mêmes ménages lorsque l'un des membres est à la recherche d'un emploi.

On constate ainsi qu'en situation de crise, les ménages dirigés par les femmes sont davantage fragilisés du fait de leur moindre chance de disposer de recours à des alternatives. Comme ces membres ont eu par le passé plus de probabilité de décrocher un emploi dans ces secteurs fragiles, on relève qu'avec la crise, il y a un effet multiplicateur qui se met en place (à l'image d'un cercle vicieux), lorsqu'il y a des licenciements au sein des ménages où l'on a un ou plusieurs employés dans ces secteurs.

7. Il ne s'agit pas de la part des femmes dans la population des indépendants informels, mais de la proportion parmi les femmes actives dans la catégorie « indépendants » qui est plus forte que celle parmi les hommes actifs dans cette catégorie. Cela tient au fait que de telles activités (informelles) leur permettent de concilier plus facilement les activités domestiques avec leurs activités génératrices de revenus.

8. Pour étayer ce constat, la dernière enquête de la Banque mondiale datant de juillet 2020 sur l'impact de la crise Covid-19 sur l'activité des entreprises montre que le travail féminin est relativement plus sacrifié sur l'autel de la crise. Quel que soit le secteur d'activité, la proportion des femmes licenciées au courant de la crise reste supérieure à celle des hommes (24%, 15% et 8% de femmes licenciées dans respectivement l'industrie manufacturière, le commerce et les autres services, contre 19%, 10% et 7% pour les hommes). Les données macroéconomiques confirment également ce constat de la fragilité du travail féminin et sa sensibilité accrue aux retournements de la conjoncture.

Dans les ménages dirigés par des femmes et qui durant l'enquête revenu (qui a précédé l'enquête Covid) n'avaient aucune femme active occupée dans le ménage, 67% déclarent que suite à la crise, au moins une personne a perdu son emploi contre 57% dans les ménages dirigés par les hommes (de la même catégorie).

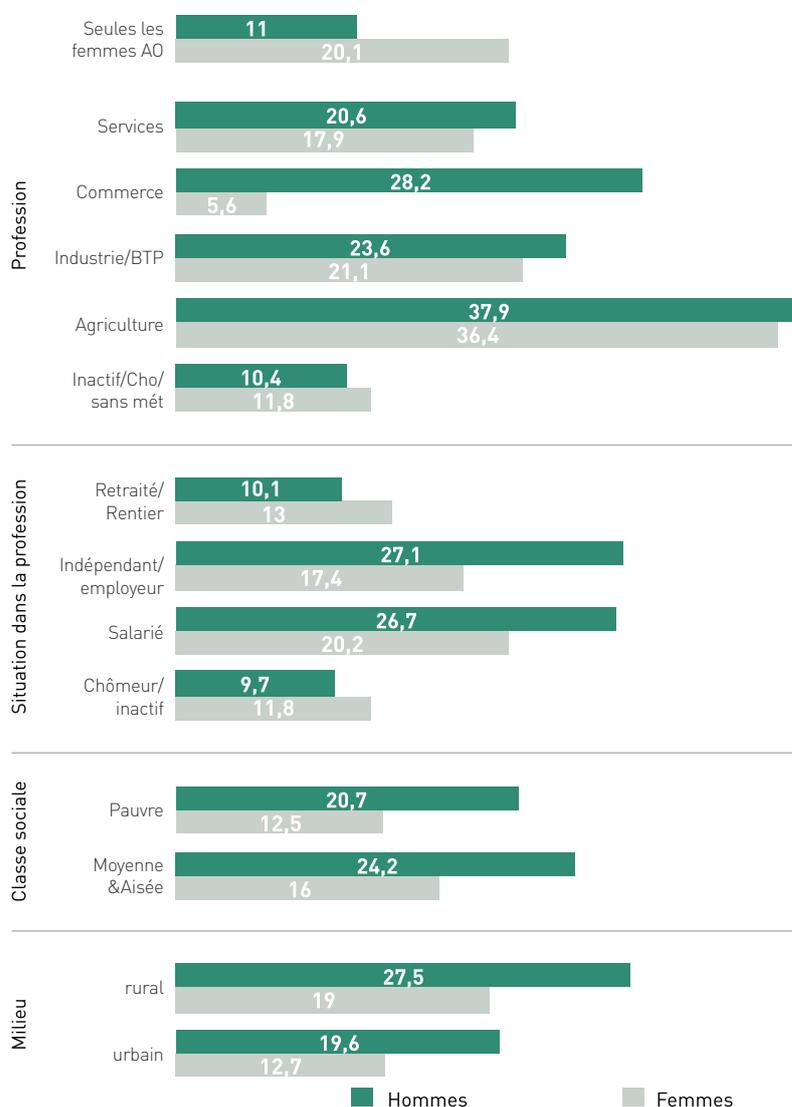
Et pour les ménages ayant au moins une femme active occupée, 77% des CdM-F et 56% des CdM-H déclarent qu'un membre de leur ménage a perdu son emploi. Il va de soi que le risque d'avoir un membre qui perd un emploi augmente avec le nombre de personnes actives dans le ménage, sachant que le phénomène est plus prononcé chez les CdM-F.

1.2 Du point de vue du maintien de l'activité

On relève une différence nette dans les fréquences des membres des ménages dirigés par les hommes comparés à ceux dirigés par les femmes qui continuent de travailler dans le secteur privé. Sur l'ensemble des ménages, seulement 14% des membres des ménages dirigés par une femme continuent à travailler dans le privé contre 22% pour ceux dont le chef est un homme. Cela montre une plus grande précarité des femmes dans la mesure où les ménages qu'elles dirigent sont plus touchés par les pertes d'emploi dans le secteur privé que les hommes.

Cette observation s'amplifie dans la catégorie des ménages exerçant dans le commerce : on y observe que seulement 5,6% des membres des ménages dirigés par des femmes ont maintenu leur activité contre 28,2% de ceux dirigés par les hommes (Cette observation justifie le pourcentage très élevé des femmes commerçantes qui ont eu besoin de s'endetter, voir plus loin). Dans d'autres activités économiques, cette disparité existe toujours mais avec une moindre intensité : dans l'agriculture, cette proposition est de 36% chez les ménages dont le chef est une femme contre 40% chez ceux des hommes; dans l'industrie, les fréquences sont 21% pour les CdM-F versus 24% pour les CdM-H ; et dans les services respectivement de 18% et 21%.

Graphiques 1 : Proportions de personnes qui continuent à travailler dans le privé pendant la crise selon le sexe du CdM (en%)



Source: HCP – 2020, Enquête Covid-19 – 1^{er} panel

Selon le milieu de résidence, 19% des membres des ménages dirigés par des femmes dans le milieu rural ont maintenu leur activité dans le secteur privé au moment de la crise, contre 27,5% pour ceux des ménages ayant un homme à leur tête. En milieu urbain, nous relevons respectivement des fréquences de l'ordre de 12,7% et 19,6%. Au niveau des deux milieux, les ménages dirigés par des femmes s'en sortent moins bien face à la crise sanitaire et ses répercussions économiques.

1.3 Arrêt et reprise du travail : quels enseignements à tirer des données individualisées ?

Le deuxième passage de l'enquête du HCP a été réalisé en recueillant des informations sur tous les membres des ménages. La disposition de données individuelles nous permet une analyse fine et une compréhension plus poussée des effets différenciés selon le genre de la crise sanitaire.

Globalement, en ce qui concerne le marché du travail, les résultats de l'analyse des données du deuxième passage confortent les conclusions tirées de l'étude des données découlant du premier passage. Il ressort que globalement, la proportion des hommes employés dans le secteur privé qui déclarent avoir été en arrêt d'activité pendant le confinement est supérieure à celle des femmes (67% vs 64%) ; mais lorsqu'on affine l'analyse par catégorie socioprofessionnelle (CSP), la tendance s'inverse pour plusieurs professions. Ainsi parmi les « cadres supérieurs et hiérarchiques », 28,5% des hommes versus 32% des femmes ont arrêté de travailler. Ces proportions sont respectivement de 51,0% et 53,0% parmi « les cadres moyens », 67,9% et 55,3% parmi les ouvriers et manœuvres agricoles et 79,8% et 77,6% parmi les manœuvres non agricoles. Ainsi, il apparaît que dans les CSP élevées, les femmes ont davantage pâti de la crise.

Quand on s'intéresse à la reprise de l'activité, on observe que parmi les commerçants et les employés qui étaient en arrêt d'activité pendant le confinement, ce sont les hommes qui sont avantagés (respectivement 66% et 56% ont repris leur activité vs 58,5% et 49% pour les femmes).

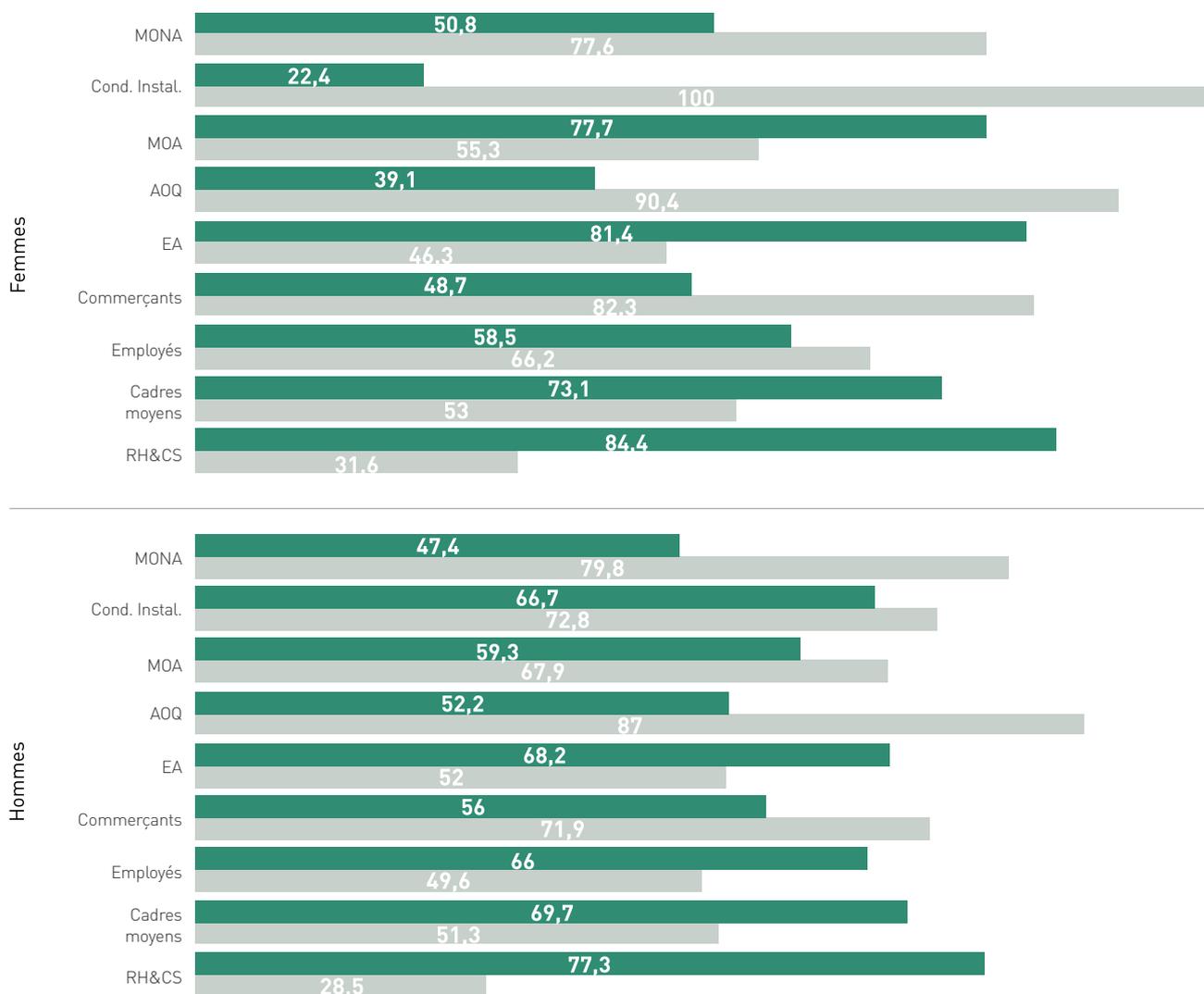
Le même constat ressort lorsque le niveau de vie des ménages est contrôlé. Pour les ménages pauvres : 12,5% des CdM-F et 20,7% des CdM-H ont des membres qui ont préservé leur activité, et dans les ménages avec un niveau de vie moyen et aisé, on observe respectivement 16% et 24,2%.

Parfois la non reprise d'activité est due à la crainte d'être contaminée et de transmettre le virus aux membres du ménage, ou au manque de moyens financiers pour reprendre (dans le cas des commerçantes) ou encore à la responsabilité de la garde des enfants qui continuent de ne pas aller à l'école après le déconfinement. On peut relever que dans la catégorie des « cadres moyens », 30% des femmes disent avoir arrêté de travailler pour cette dernière raison alors qu'aucun homme ne l'évoque.

Toutefois, il est à souligner le rôle déterminant du capital humain de la femme dans leur réinsertion dans le marché du travail dans le contexte de la crise sanitaire. En effet, 71% des femmes ayant le niveau scolaire du secondaire ont repris leurs activités contre 67,5% pour leurs pairs hommes. Ces proportions sont respectivement de 79% et 77% pour respectivement les femmes et les hommes ayant un niveau scolaire supérieur.

La modélisation de l'évolution de la situation professionnelle des individus pendant et après le confinement confirme les résultats des réflexions sur les statistiques descriptives. Le genre de l'individu concerné dans le ménage (compte non tenu du niveau d'éducation) s'est révélé un facteur pertinent (significatif au seuil de 1% : voir la colonne 1.1 du tableau A.4 en annexes) pour expliquer le passage du statut « d'employé dans le privé » à celui de « chômeur ou inactif ». En d'autres termes, être une femme active occupée dans le privé accroît la propension de sombrer dans le chômage ou l'inactivité de 8,9% selon les effets marginaux (Voir tableau A.4.1 en annexes).

Graphiques 2 : Pourcentages d'arrêt et de reprise d'activité par catégorie socio-professionnelle (en%)



Source : HCP – 2020, Enquête Covid-19 – 2^{ème} panel

■ Reprise de l'activité ■ Arrêt de l'activité

MONA : Manœuvres non agricoles
 Cond.Inst. : Conducteurs d'installation et de machines et assimilés
 MOA : Ouvriers et manœuvres agricoles
 AOQ : Artisans et ouvriers qualifiés
 EA : Exploitants agricoles, pêcheurs, forestiers et assimilés
 RH & CS : Responsables hiérarchiques et cadres supérieurs

Outre le genre de la personne concernée, plusieurs autres variables se sont révélées avoir un impact significatif sur l'évolution de la situation professionnelle des individus.

Le niveau d'éducation du chef de ménage

Appartenir à un ménage dont le chef a un niveau d'éducation avancé, réduit la probabilité de rester en arrêt d'activité (colonne 1.2 du tableau A.4 en annexes) avec une marge de se tromper de 10%. Cela rejoint les enseignements tirés des précédentes statistiques : plus un chef de ménage est éduqué, plus il dispose d'un réseau social et professionnel large sur lequel peuvent s'appuyer les membres de son ménage pour se réinsérer en cas de perte d'emploi, en l'occurrence ici du fait du confinement.

Conditions de logement

Le milieu de résidence intervient également : habiter en milieu urbain réduit de manière significative la probabilité d'être toujours en arrêt d'activité (colonne 1.2 du tableau A.4), alors que la perte de l'emploi (devenir inactif ou chômeur) est peu discriminante selon le milieu de résidence (colonnes 1.1 du tableau A.4).

Les résultats de l'estimation montrent également que l'augmentation du nombre de personnes par pièce dans un ménage accroît la probabilité pour ses membres de demeurer en « arrêt d'activité » ;

en effet cette variable traduit autrement, lorsqu'elle augmente (toutes choses égales par ailleurs), l'appartenance à une catégorie sociale peu favorisée. Démunie de richesse, elle ne dispose également pas de réseau social efficace, susceptible d'être mobilisé pour aider à trouver un emploi.

Secteur d'activité et statut d'occupation du chef de ménage

Faire partie d'un ménage dont le chef est « exploitant agricole » augmente la probabilité de sombrer dans le statut « d'inactif ou chômeur ». Le secteur agricole a pâti de la crise sanitaire certes à cause des freins à la commercialisation des produits, mais aussi de la sécheresse dont le Maroc souffre cette année (la campagne agricole 2019-20 s'avère parmi les plus mauvaises que le pays ait connues).

La situation dans la profession explique également les modifications du statut d'occupation ; ainsi être employeur ou indépendant réduit la probabilité d'être toujours en arrêt d'activité, par rapport aux salariés du secteur privé. Étant les décideurs dans leur unité de production, à la sortie du confinement, il leur a été plus facile de reprendre leur activité ; par contre les salariés dépendent des décisions de leur employeur.

1.4 Le mode d'emploi pendant le confinement

Comme dans d'autres pays, le confinement a été instauré pour limiter les contacts dans le but de freiner la propagation du virus. Pendant cette période, le télétravail a été vivement conseillé mais toutes les professions ne pouvaient y prétendre.

Aussi, dans le cas du Maroc, seule une faible proportion des personnes interrogées a pratiqué le télétravail pendant le confinement (10%). Cependant, quand cela a été possible, les femmes ont été plus nombreuses à le pratiquer. Le tableau 3.1 ci-après révèle que le pourcentage de femmes qui y recourent est plus élevé, pour tous les niveaux d'éducation.

D'un côté, elles sont plus enclines à avoir besoin de rester à la maison (et allier responsabilités ménagères et activité professionnelle) et de l'autre, plus haut nous avons relevé sur une autre question, qu'elles sont plus sensibles au risque sanitaire.

Aussi comme la pratique de ce mode de travail est tributaire du niveau d'éducation et que la participation des femmes à l'activité est plus intense chez celles qui disposent de diplômes élevés, cela contribue à expliquer leur plus forte propension au télétravail.

Ainsi celle-ci se confirme et s'accroît avec le niveau d'éducation : respectivement 30,7% vs 9,5% pour le niveau secondaire et 43,1% vs 29,2% dans le supérieur.

Tableau 1 : Le télétravail selon le niveau scolaire et le genre (en%)

Niveau	Hommes	Femmes	Ensemble
Aucun	2,2%	3,4%	2,6%
Primaire	3,8%	4,6%	3,9%
Collège	1,0%	9,2%	2,1%
Secondaire	9,5%	30,7%	14,7%
Supérieur	29,2%	43,1%	34,2%
Total	7,5%	18,3%	10,2%

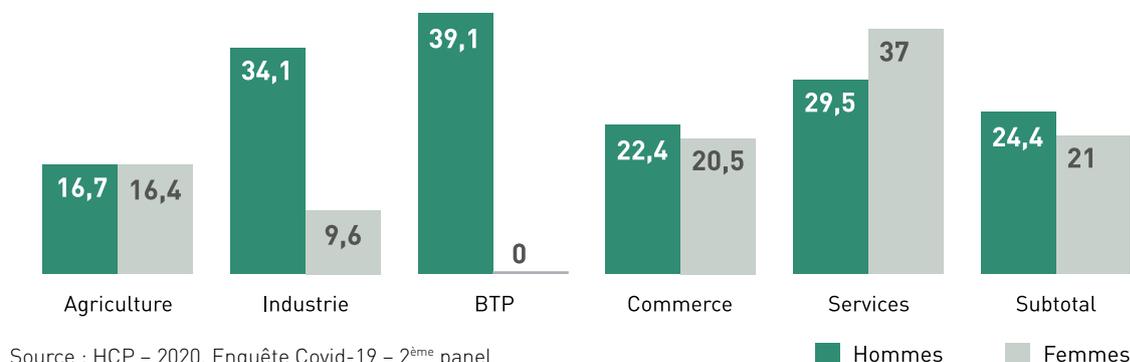
Source : HCP – 2020, Enquête Covid-19 – 2^{ème} panel

1.5 La perception de l'évolution de l'activité : une incertitude plus forte chez les femmes

Malgré l'environnement économique incertain qui prévaut, un certain optimisme demeure chez les employeurs/indépendants. 24,0% d'entre eux prévoient une augmentation ou une stagnation de leur activité et 21% une diminution. Mais la situation des femmes sur le marché du travail les conduit à être moins optimistes (21% vs 24,4% chez les hommes). Chez les hommes, cet optimisme est plus marqué dans les secteurs de l'industrie, du BTP et des services (respectivement 34,1%, 39,1% et 29,5%). Chez les femmes, seul le secteur des services semble prometteur, 37% y prévoient une augmentation de l'activité.

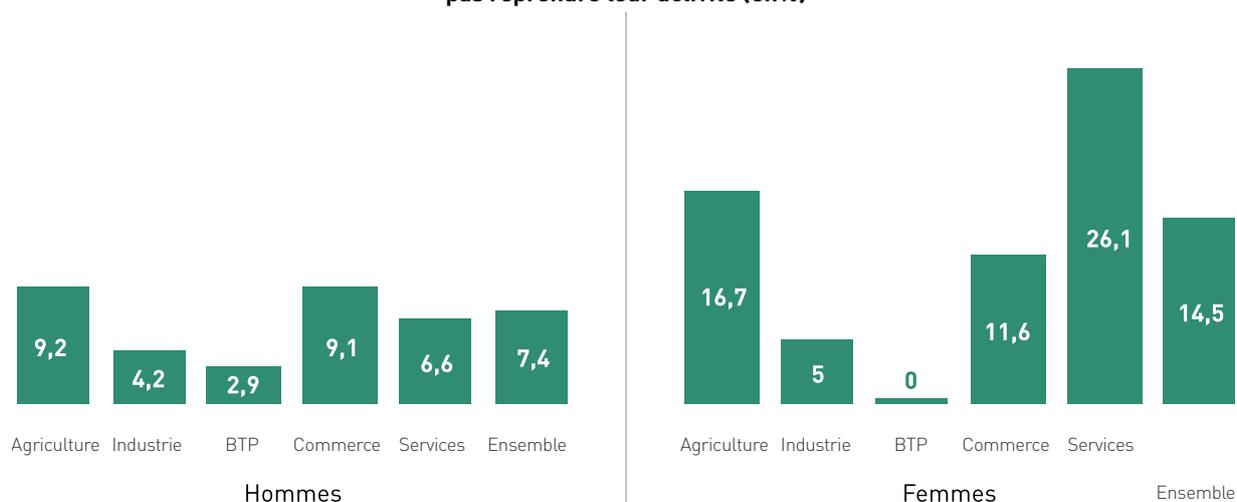
En ce qui concerne les intentions des micro-entrepreneurs de reprendre leur activité, la disparité selon le genre s'avère également significative selon le secteur. Dans le commerce, seul un peu plus d'une femme sur cinq anticipe de reprendre l'activité sans rencontrer de difficulté (21%) contre un homme sur trois (33,5%). Les proportions sont de 54% et 12% respectivement pour celles qui estiment qu'elles rencontreront des difficultés et celles qui n'anticipent pas du tout de reprise, 41,5% et 9% pour les hommes. Dans le secteur des services, parmi les femmes, 26% anticipent l'arrêt total de leur activité contre 7% chez les hommes (ces résultats sont cohérents avec ceux observés lors du 1^{er} passage de l'enquête où l'on avait relevé que les CdM exercent davantage dans l'informel : commerce de détail, coiffure et couture).

Graphique 3 : Perception positive de l'évolution future de l'activité (en%)



Source : HCP – 2020, Enquête Covid-19 – 2^{ème} panel

Graphique 4 : Pourcentage des employeurs et des indépendants qui ne comptent pas reprendre leur activité (en%)



Source : HCP – 2020, Enquête Covid-19 – 2^{ème} panel

Par catégorie socioprofessionnelle, aucune femme "RS & CS" ne prévoit une reprise sans difficulté alors que 30% des hommes déclarent pouvoir le faire. Bien plus, dans la même catégorie, comparées aux hommes, près de six fois plus de femmes ne sont pas encore autorisées à reprendre le travail (62% contre 11%). Cela reflète à nouveau la précarité de la femme marocaine sur le marché du travail.

Pour la catégorie des employées, la totalité des interrogées estiment une reprise difficile alors que chez les hommes 63% estiment une reprise

sans aucune difficulté et seulement 14% avec difficultés.

En somme, la précarité de l'emploi féminin due, entre autres, au statut d'occupation (voir plus haut) et à la fragilité des secteurs où elles exercent auxquels s'ajoutent les effets de la crise économique découlant de la crise sanitaire, sont plus manifestes que chez les hommes. Dans la catégorie des entrepreneurs, le différentiel représente plus du double : 14,5% des femmes n'anticipent pas une reprise de leur activité versus 7% des hommes.

1.6 La capacité de conciliation entre travail domestique et activité professionnelle chez les femmes

La conciliation entre les tâches ménagères et l'activité professionnelle a été plus difficile pour les femmes en raison de la charge accrue des responsabilités au sein du foyer

Les femmes ont été plus nombreuses à déclarer être surchargées par « les tâches ménagères qui concernent tout le ménage » (27% contre 9% chez les hommes).

La différence selon le genre apparaît encore nettement, lorsqu'on considère le nombre d'enfants. Ainsi, on relève que les femmes vivant dans les ménages avec trois enfants, sont plus nombreuses à déclarer avoir des difficultés à concilier activité professionnelle et travaux domestiques (31% contre 18% pour les ménages sans enfants).

Par milieu de résidence, il ressort qu'il a été plus difficile pour les cadres supérieurs en milieu rural, comparés à leurs homologues de l'urbain, de concilier les tâches domestiques avec le travail professionnel (57% et 28%), ainsi que pour les employés (47,5% et 26%). Par contre, pour les exploitants agricoles, les difficultés sont moins accentuées pour la femme rurale, soit un pourcentage de 21%. En effet dans l'exercice de l'agriculture, principale activité en milieu rural, les femmes ont l'habitude de concilier tâches agricoles et tâches domestiques [ce qui explique la faible fréquence des difficultés de conciliation en milieu rural].

Dans la colonne 2 du tableau A.4 en annexes, figurent les résultats d'une estimation économétrique visant

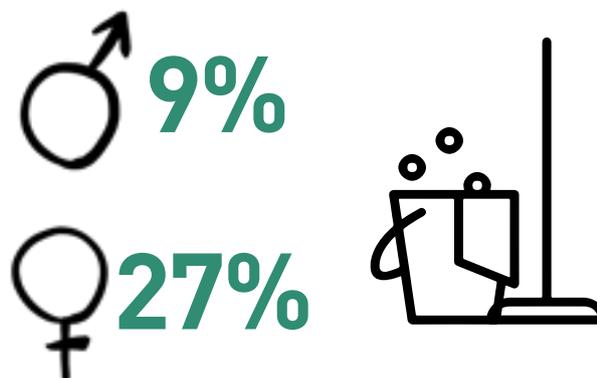
à identifier les facteurs qui influent sur la possibilité de déclarer « être surchargé(e) par les tâches ménagères qui concernent tout le ménage ».

Toutes choses égales par ailleurs, être une femme accroît très significativement la propension à être surchargée par ces tâches, comparativement aux hommes. Il apparaît donc que malgré le confinement qui a conduit les hommes à rester également à domicile, ceux-ci n'ont en général pas aidé les femmes dont les tâches à exécuter se sont accrues car les enfants n'e vont plus à l'école. Ainsi, dans la plus grande partie de la population, les habituels partages des tâches ont été maintenus (voire aggravés), y compris en milieu urbain où le risque de surcharge augmente (plus de préparations à exécuter à domicile du fait de la fermeture de certains services).

En effet comme le rural a été moins concerné par le confinement, les comportements y ont été peu affectés et donc il n'y a pas eu de sentiment de surcharge par rapport aux périodes normales.

Le risque de surcharge augmente avec la taille du ménage et avec l'âge des enquêté(e)s. Ce dernier constat rejoint celui relatif aux jeunes lycéennes ou du supérieur qui ont moins suivi l'EAD comparativement aux élèves plus jeunes, du fait des tâches qui leur ont été affectées (voir la section I de ce rapport, consacrée à l'éducation). Mais à partir d'un certain seuil (37 ans), l'âge réduit le risque de surcharge. Cela accrédite l'idée que dans les ménages, les tâches ménagères sont assumées par les jeunes filles et les femmes adultes, mais les personnes âgées (les grands-parents par exemple) en sont exemptées.

Les femmes se sont senties 3 fois plus surchargées que les hommes par les tâches ménagères



2. SOURCES DE REVENUS ET SITUATION FINANCIÈRE DEPUIS LE DÉCLENCHEMENT DE LA CRISE SANITAIRE

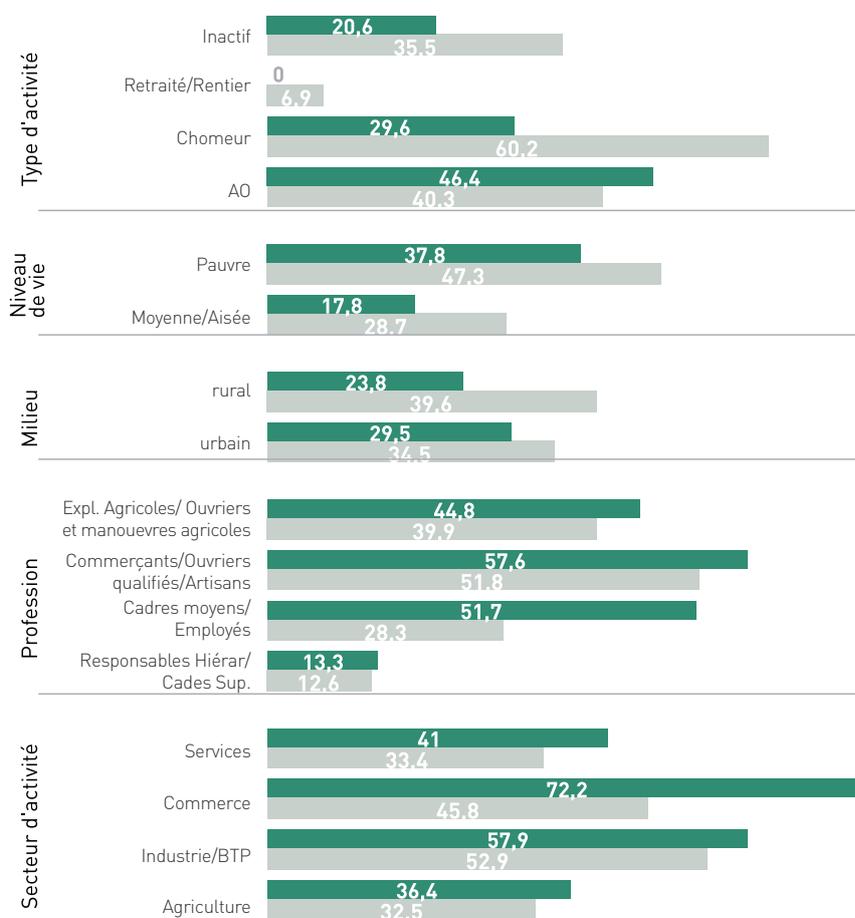
2.1 Privation de revenus due au confinement selon le statut d'occupation

La situation financière des femmes s'est détériorée lors de la crise sanitaire en raison de leur situation vulnérable sur le marché de travail

Le graphique ci-après révèle que les ménages dirigés par des femmes ont davantage souffert de la perte de revenus et sont de ce fait plus exposés aux crises financières et leurs contrecoups sociaux. Dans les secteurs de l'agriculture, de l'industrie, du commerce et des services, respectivement 36%, 58%, 72% et 41% des ménages dirigés par des femmes se retrouvent sans revenus contre 32,5%, 53% 46% et 33% de ceux dirigés par des hommes.

Par catégories socio-professionnelles, le constat reste le même mais les disparités relatives au genre donnent lieu à une lecture plus fine, qui permet d'identifier les catégories les plus affectées. Ainsi, comparées aux hommes, il y a moitié moins de femmes chefs de ménage de la catégorie "cadres moyens" qui déclarent avoir le salaire comme principale source de revenus (31% contre 63%). On relève (pour expliquer cette réalité) que la part des femmes cadres moyens ayant perdu leur emploi depuis le début de la crise est plus élevée que celle des hommes (55% contre 40%).

Graphique 5 : Proportions des ménages privés de revenus durant la période de confinement (en%)



Source: HCP – 2020, Enquête Covid-19 – 1^{er} panel

■ Femmes ■ Hommes

Une analyse selon la proportion des femmes actives occupées dans le ménage révèle que dans les ménages où seules les femmes sont actives occupées (cette réalité peut concerner spécialement les ménages composés de veuves ou de femmes célibataires ou divorcées), elles sont plus nombreuses à déclarer que leur ménage n'a plus aucune source de revenu.

Par ailleurs, il est important de relever qu'entre le premier et le deuxième passage de l'enquête, on

note une accentuation de la baisse du revenu dans les ménages ayant en leur sein des femmes actives occupées (voir Tableau III.2). Ainsi, la fréquence des ménages dans lesquels seules les femmes sont actives occupées et qui ont vu leur revenu baisser est passée de 50% à 77% soit une aggravation de 27 points de pourcentage. La différence est moins significative dans ceux ayant une femme active occupée avec une différence de 1,5 point (de 63,2% à 64,7%).

Tableau 2 : Détérioration du revenu selon le nombre de femmes actives occupées dans le ménage et selon le sexe du chef de ménage

Nombre de femmes actives occupées dans le ménage		Hommes	Femmes	Ensemble
Premier passage	Aucun membre actif occupé	60,0	66,7	61,5
	Aucune femme active occupée	59,8	29,4	58,0
	Au moins une femme active occupée	63,2	60,0	62,9
	Seules les femmes actives occupées	50,0	42,9	44,4
Deuxième passage	Aucun membre actif occupé	44,6	32,7	42,6
	Aucune femme active occupée	65,8	45,6	65,4
	Au moins une femme active occupée	64,7	48,5	58,8
	Seules les femmes actives occupées	77,0	56,7	58,3

Source : HCP – 2020, Enquête Covid-19 – 1^{er} et 2^{ème} panels

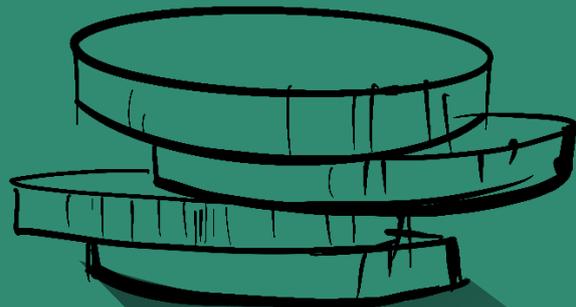
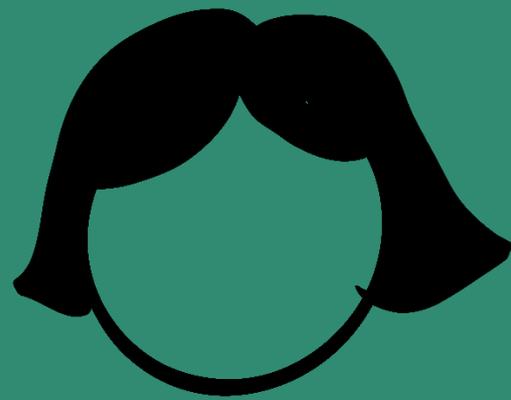
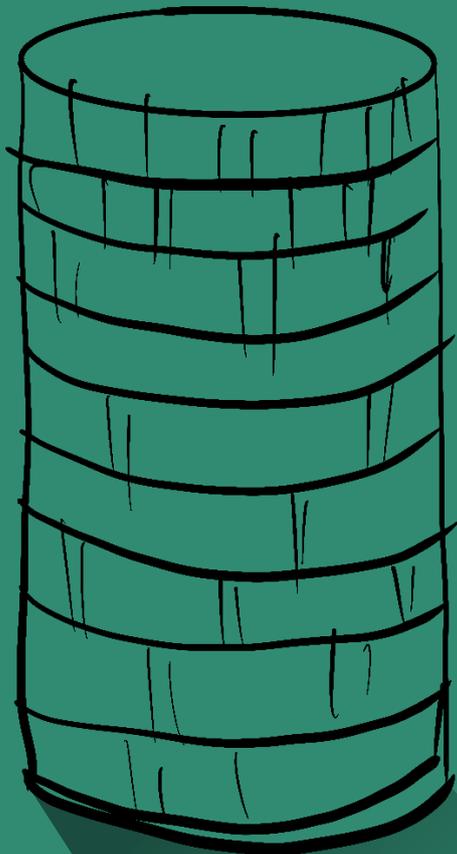
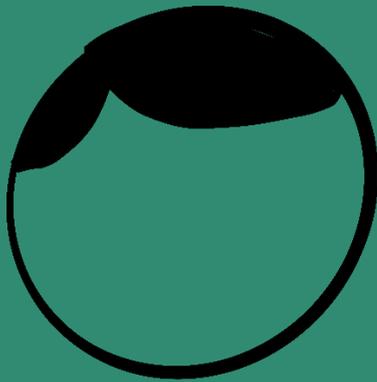
Globalement, lors du deuxième passage de l'enquête, seules 1% déclarent avoir un revenu supérieur à celui perçu auparavant, 63% déclarent qu'il a diminué et pour 36% il est resté le même. Il ressort que plus d'hommes que de femmes déclarent avoir un revenu plus faible (65% contre 52%). En effet au niveau global, comme le revenu moyen (les revenus horaires sont plutôt proches) des femmes partait d'un niveau plus bas, il présente relativement plus de rigidité à la baisse.

Et lorsqu'on affine l'analyse en distinguant les secteurs d'activité par exemple, on trouve des différences inverses. Dans l'industrie par exemple, le revenu a baissé pour 75% des hommes et 84% des femmes.

Selon les résultats de la modélisation économétrique (colonne 3 du tableau A.4 en annexes) qui prend en compte toutes les caractéristiques en même temps, l'effet genre ne semble pas significatif pour expliquer les variations de revenu.

La catégorie socioprofessionnelle capte l'essentielle de l'explication. Ainsi être « artisan, ouvrier qualifié », « ouvriers » ou « manœuvre agricole », impacte négativement et très significativement (au seuil de 1%) la variation du revenu, par rapport à être « cadre moyen ou supérieur ». De ce fait, on peut déduire qu'étant donné la forte proportion des femmes dans les premières CSP mentionnées, cela traduit que leur revenu a davantage été affecté par la crise.

*La situation financière
des femmes s'est
détériorée lors de la crise
sanitaire en raison de
leur situation vulnérable
sur le marché de travail*



2.2 La nature des sources de revenu comme révélateur des différences de genre

Le graphique ci-dessous fournit les pourcentages des ménages dont la principale source de revenus est le salaire. On remarque que de manière générale, les ménages dirigés par une femme sont moins nombreux à pouvoir déclarer « avoir le salaire comme principale source de revenu ».

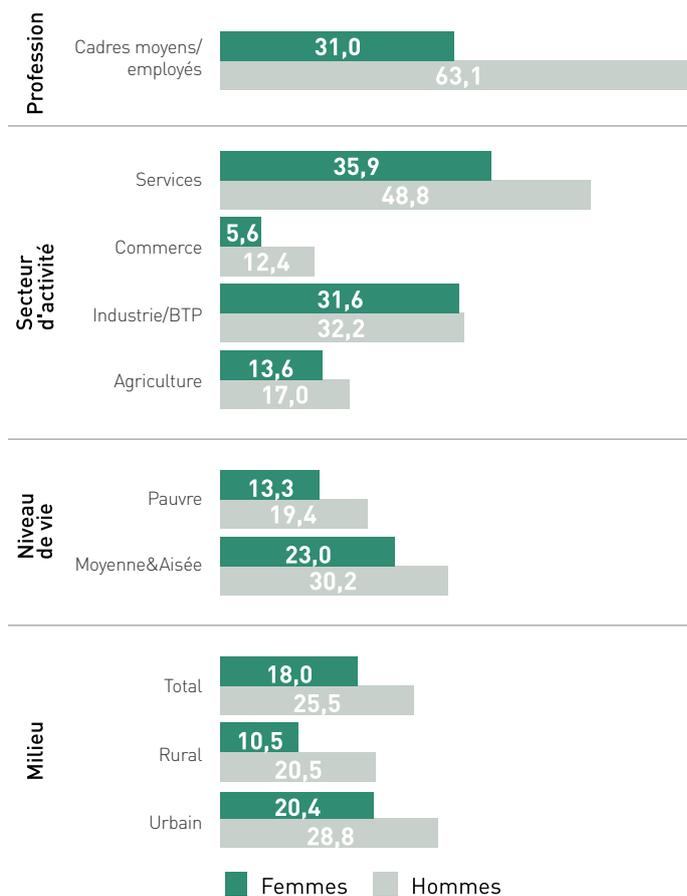
Globalement et au moment de la crise, les ménages dirigés par les femmes déclarent les salaires comme source principale de revenus. Ils représentent 18% du nombre total des ménages ayant à leur tête une femme contre 25.5% chez ceux dirigés par les hommes. Ceci est vrai indépendamment de leurs milieux de résidence, leurs secteurs d'activité ou la catégorie professionnelle à laquelle ils appartiennent.

Si l'on prend en compte les autres sources de revenus mentionnées par l'enquête (les transferts notamment), on comprend mieux pourquoi ceux qui peuvent encore compter sur le salaire sont dans une situation moins précaire. En effet comme les transferts sont devenus plus aléatoires, ils constituent moins un revenu de substitution.

La différence entre hommes et femmes s'explique par la nature des postes que ces dernières occupent (« moins importants » que ceux des hommes). Ainsi en situation de crise, elles sont les premières à être sacrifiées. Cette différence de situation s'explique, car à secteur d'activité identique et étant donné la nature des postes occupés par les femmes, en situation de crise, elles sont plus facilement licenciées (voir tableau A.5 en annexe).

On observe cette réalité pour les activités de services : 49% CdM-F et 36% des CdM-h déclarent que le salaire est la seule source de revenu. Par milieu de résidence, dans l'urbain on relève respectivement 29% contre 20% et dans le rural 20,5% contre 10,5%. Par niveau de vie, on trouve 30% contre 23% pour la classe moyenne et 19% versus 13% chez les pauvres. Ces disparités entre CdM-F et CdM-H apparaissent également quand on considère les secteurs : dans l'agriculture 17% contre 13% et dans le commerce 12% contre 6%.

Graphique 6 : Proportion des CdM selon leur genre déclarant avoir le salaire comme source principale de revenus (en%)



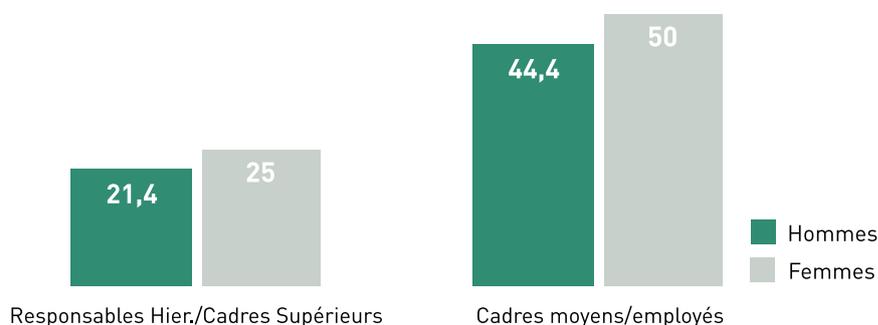
Source: HCP – 2020, Enquête Covid-19 – 1^{er} panel

2.3 La dégradation de la situation financière et les modalités d’y pallier

Le graphique ci-après illustre que la situation financière des CdM-F s’est détériorée relativement plus que celle des CdM-H dans certaines catégories socio-professionnelles. En effet, dans la

catégorie des cadres supérieurs, 25% des CdM-F déclarent avoir une dégradation de leur situation financière contre seulement 21,4% des CdM-H (l’écart relatif représente ainsi près de 17%). Chez les cadres moyens, 50% des CdM-F contre 44,4% des CdM-H déclarent que leur situation financière s’est dégradée.

Graphique 7 : Pourcentage des CdM hommes et femmes ayant déclaré une dégradation de leur situation financière à cause de la crise Covid-19 selon la profession



Source: HCP – 2020, Enquête Covid-19 – 1^{er} panel

Pendant la crise, les hommes sont plus nombreux à déclarer puiser dans leur épargne pour faire face à leurs dépenses (26% et 16% pour les femmes). Ces proportions sont respectivement de 14% pour les CdM-F et 23% pour les CdM-H, en milieu urbain et de 30,1% et 21,9% en milieu rural.

A la différence des hommes, les femmes exercent globalement des activités dans des secteurs à faible rendement qui ne leur permettent pas de constituer un coussin de sécurité (voir plus haut la sous-section III.1), ce qui n’apparaît pas être le cas pour les hommes qui disposent d’une épargne car ils exercent des emplois qui leur donnent la capacité d’en constituer.

En d’autres termes, pour puiser dans son épargne, il faut d’abord avoir été en mesure d’en disposer. Cette réalité confirme que dans la plupart des cas, les femmes gagnent moins que les hommes ; souvent juste ce qu’il faut pour subvenir aux besoins de leur famille, notamment dans les petites activités non structurées.

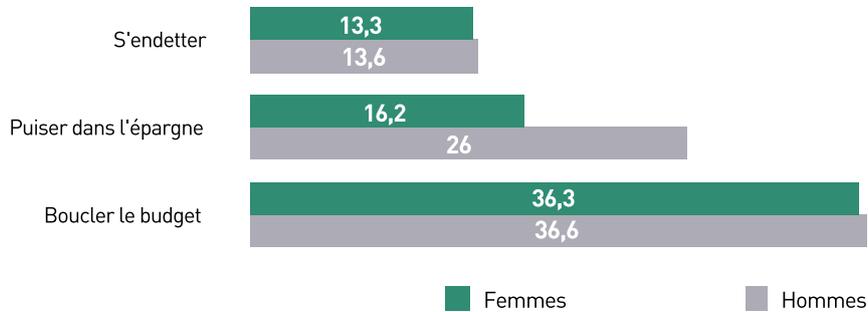
Pour ce qui est de l’endettement, au niveau global la différence n’est pas significative : 13,3% pour les

ménages dirigés par des femmes et 13,6% pour ceux dirigés par des hommes. Mais le recours et l’accès à ce mode de financement requièrent une analyse subtile.

Lorsqu’on l’affine par la prise en compte des catégories socio-professionnelles, la différence selon le sexe du CdM s’amplifie : parmi les catégories “cadres supérieurs” et “cadres moyens”, on trouve 13,3% et 13,8% respectivement pour CdMF et 3,9% et 10,2% pour les CdMH. Le recours plus élevé des femmes au crédit dans cette catégorie sociale s’explique par le fait que pendant le confinement, d’un côté elles ont eu moins de stabilité dans l’emploi (pour maintenir leur salaire) : dans cette catégorie, 18% d’entre elles ont déclaré avoir le salaire pour principale source de revenu, 25% des CdMH. D’un autre côté, ce statut social (élevé) leur permet d’accéder assez facilement à l’endettement.

Par contre au niveau des couches plus modestes, les besoins sont analogues (entre hommes et femmes) mais les hommes ont davantage accès au financement, c’est la raison pour laquelle au niveau global, les fréquences d’endettement sont proches.

Graphique 8 : Les modalités de pallier aux effets de la crise selon le sexe du CM (en%)



Source: HCP – 2020, Enquête Covid-19 – 1^{er} panel

3. L'ACCÈS DIFFÉRENCIÉ AUX DIFFÉRENTES AIDES FINANCIÈRES

Face aux pertes d'emploi, de revenus et aux contraintes financières et face aux risques sociaux qu'ils entraînent, des dispositifs d'aide ont été implémentés par les pouvoirs publics. Dans cette

sous-section, nous analysons la nature des aides transférées aux ménages et discutons la présence d'un effet genre au niveau de l'accès à ces aides.

3.1 Perte d'emploi et accès à l'aide selon le genre et les catégories sociales

Face à la crise sanitaire et ses répercussions sur le niveau de vie des gens, des mesures ont été introduites par le gouvernement marocain pour aider les individus qui sont en arrêt total d'activité à cause du confinement, à amortir le choc auquel ils font face. Ainsi une aide de 2000 MAD (187 euros) a été allouée aux employés affiliés à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS). D'autres aides particulières, variant entre 800 MAD et 1200 MAD (75 à 110 euros), ont été allouées aux individus exerçant des métiers dans le secteur non structuré ou informel et aux indépendants ne disposant pas de couverture sociale. Le ciblage de ces individus a été fondé sur l'affiliation au Régime d'Assistance Médicale pour les Économiquement Démunis (RAMED).

D'après le premier passage de l'enquête qui s'est déroulé au moment même de la distribution des aides publiques, parmi les ménages ayant au moins un membre qui a perdu son emploi suite à la crise, 23% des CdM-F déclarent que tous les membres du ménage éligibles ont bénéficié de l'aide contre 29% pour les CdM-H. Par milieu de résidence, les CdM-F en milieu urbain sont plus nombreuses à déclarer qu'aucun membre de leur ménage n'a eu accès aux aides : 57% contre 52% pour les CdM-H. Ces pourcentages sont respectivement de 77,0% et 76,0% en milieu rural. Selon le niveau de vie, 16% des CdM-F appartenant à la classe moyenne et aisée et ayant eu des pertes d'emplois au sein de leur ménage, déclarent que tous les membres éligibles sont bénéficiaires de l'aide contre 25% chez les CdM-H.

Il ressort donc que les aides sont moins bien parvenues aux ménages dirigés par des femmes qu'à ceux dirigés par des hommes. Cela tient à la qualité différenciée des emplois occupés avant la crise (voir plus haut). Ainsi, non seulement, elles sont plus exposées aux pertes d'activité et quand c'est le cas, elles accèdent moins aux aides compensatrices (nous verrons plus loin que l'une des raisons est qu'elles sont proportionnellement moins nombreuses à être déclarées à la CNSS).

Elles sont de ce fait plus exposées à la précarité quel que soit leur statut d'occupation préalable. Les CdM-F qui étaient au chômage et qui ont subi des pertes d'emploi dans leur ménage sont moins nombreuses à déclarer avoir bénéficié de l'aide (16% contre 21%, pour les CdM-H dans la même situation).

3.2 Affectations de l'État suite aux dégradations de la situation financière

De manière générale, un plus fort pourcentage de CdM-H déclare avoir bénéficié d'une aide compensatoire (19,2%) suite à la dégradation de leur situation financière contre seulement 15,9% pour les CdM-F. Cette disparité s'accroît quand les individus concernés (éligibles à l'aide) exercent dans l'agriculture. Dans cette catégorie, 27,3% des

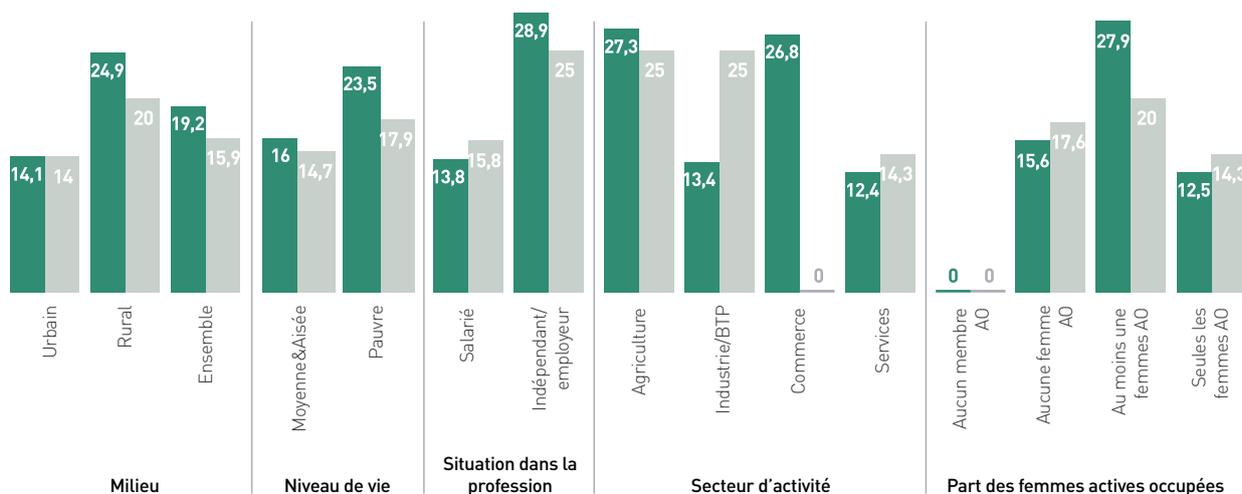
Par niveau d'éducation, lorsque le plus haut niveau de scolarité au sein du ménage est le collège, on observe que seuls 27,8% des CdM-F ont bénéficié de l'aide contre 32,7% pour les CdM-H.

Par statut d'occupation, lorsque le ménage est composé seulement de femmes actives occupées, 32% de ceux ayant un CdM-F et dont au moins un membre a perdu son emploi contre 24% un CdM-H ont eu accès à l'aide. C'est dans cette strate de la population que l'aide a été le mieux ciblée, ayant été basée sur la carte du programme RAMED délivrée aux populations précaires.

CdM-H bénéficient de l'aide de l'État contre 25,0% pour les CdM-F.

Les inégalités de genre apparaissent également quand on distingue les catégories sociales. Ainsi dans la classe des ménages pauvres, avec 17,8% ou aisés avec 14,7%, les CdM-F reçoivent moins d'aide de l'État que leurs homologues masculins, respectivement 23,5% et 16,0%.

Graphique 9 : Bénéficiaire d'aide de l'État par sexe du CdM (en%)



Source: HCP – 2020, Enquête Covid-19 – 1^{er} panel

■ Hommes ■ Femmes

3.3 Sources et nature de l'aide suite aux pertes d'emploi : indices de disparité de genre

Globalement, seules 25% des CdM-F ayant bénéficié de l'aide déclarent que cette aide provient de la part de l'Etat via la CNSS contre 31% pour les CdM-H. Cela signifie que ces derniers profitent davantage car le montant de cette aide est relativement plus substantiel (2000 DH quand il s'agit du canal CNSS versus 800, 1000 ou 1200 selon la taille du ménage, pour ceux qui accèdent à l'aide via les autres canaux). De ce point de vue, l'octroi des aides a avantagé les travailleurs du secteur formel au détriment du secteur informel et les hommes au détriment des femmes.

En milieu urbain, 28% des CdM-F et 35% des CdM-H en ont bénéficié. Ce différentiel demeure important quelle que soit la catégorie sociale considérée : dans la classe moyenne et aisée et la classe pauvre, on trouve respectivement 37% versus 42% et 19% contre 21%.

En milieu rural, la totalité des CdM-F ayant eu au moins une perte d'emploi dans le ménage, déclare

avoir reçu une aide de la part de l'Etat à travers le programme RAMED contre 63% pour les CdM-H. En général, il ressort que les femmes sont mieux enregistrées au RAMED que les hommes ; elles sont davantage ciblées parce qu'elles souffrent plus de précarité.

En milieu urbain, on note que 70% des CdM-F contre 37% des CdM-H déclarent avoir reçu une aide de la part de l'Etat à travers le RAMED. Lorsque l'on corrige en considérant seulement les ménages en état de pauvreté, le rapport est relativement plus réduit : 84% pour les CdM-F contre 78% pour les CdM-H.

Par ailleurs, 28% des CdM-F ont eu accès à des transferts d'autres ménages contre 13% seulement des CdM-H. Il apparaît donc que les femmes ont une plus forte dépendance de la solidarité sociale. Or, étant à la base dans des situations plus précaires, les CdM-F qui comptent sur ces aides informelles (non institutionnalisées et qui s'apparentent à de la charité) s'aggravent dans une aggravation de leur instabilité. En effet ces aides sont aléatoires et en conséquence moins régulières.

3.4 Aides de l'Etat et aléas du ciblage des bénéficiaires

Globalement, les femmes ont moins bénéficié d'aides que les hommes. Elles ont été proportionnellement moins nombreuses à formuler une demande d'aide transitant par la CNSS ou le RAMED et par contre plus nombreuses à s'adresser à leur employeur mais avec un faible taux de satisfaction de la requête.

Sur les 6,9% de "cadres moyens" de sexe masculin qui ont sollicité l'aide de leurs employeurs, 3,1% l'ont obtenu (soit près de 45%), tandis que pour les cadres de sexe féminin, sur 17% de demandes seules 1,8% ont reçu une réponse favorable (soit 10,6%). Pour les actifs salariés dans le commerce, sur respectivement 1,4% et 5% d'hommes et de femmes qui ont demandé une aide à l'employeur, aucun n'a reçu une réponse favorable.

En ce qui concerne les aides décidées par les autorités et financées sur le fonds de solidarité Covid-19 constitué, selon les catégories socioprofessionnelles, 34% des "cadres moyens"

hommes vs 7% femmes ont formulé une demande. Ces demandes individuelles sont respectivement de 39% et 32% parmi les employés, 68% et 47% parmi les commerçants et 68% et 21,5% parmi les exploitants agricoles.

Pour les hommes, 12% parmi les cadres moyens et 11% parmi les employés ont reçu une aide via la CNSS. Cette fréquence est 2% chez les employés. Du côté des femmes, ces proportions sont respectivement de 15%, 11% et 5%. Pour les aides via le RAMED, chez les hommes, les fréquences sont 17% chez les employés (0% pour les femmes), 24% chez les commerçants (18% pour les femmes). Comme nous l'avons relevé (à partir des données du 1er passage de l'enquête), les femmes sont beaucoup moins nombreuses à être enregistrées à la CNSS, on observe ici que même dans la catégorie des cadres moyens 7% ont formulé la demande (34% des hommes) et il est compréhensible que, in fine, la fréquence des satisfaites (15%) soient plus élevées que leurs homologues hommes (12%). Mais 15% de 7% donnent 1,05% alors que 12% de 34% donnent 4,08% (soit 4 fois plus à l'avantage des hommes).

Dans les catégories éligibles au RAMED, les femmes ont été plus nombreuses à formuler des demandes, mais aussi plus nombreuses à avoir essuyé un refus (voir le tableau 3.3 ci-dessus, où ce constat est vérifié pour toutes les catégories socioprofessionnelles).

L'une des principales raisons citées pour la non obtention de l'aide est le rejet de la demande formulée. Selon la catégorie socioprofessionnelle, une autre raison évoquée par les femmes est la non déclaration à la CNSS. Elles sont 100% de "cadres hiérarchiques" interrogées à ne pas avoir bénéficié de l'aide pour cette raison alors qu'aucun homme de cette catégorie n'a évoqué cette raison. Cela confirme les déductions auxquelles nous sommes parvenus

plus haut. Pour les "cadres moyens", c'est le cas pour près de trois quarts des femmes (71%) contre moins du quart des hommes (23%) seulement.

Il apparaît ainsi que suite à la crise de la Covid-19, les effets économiques du confinement ont affecté davantage les femmes. Bien plus, les mesures palliatives prises pour en atténuer l'impact ont moins profité aux femmes ; cela tient à (et confirme) leur moins favorable situation sur le marché du travail, même parmi les catégories professionnelles élevées. Une analyse selon le niveau de vie et selon le niveau scolaire ne change pas le sens des résultats.

Tableau 3 : Demande et octroi de l'aide par sexe et profession du bénéficiaire

Profession	Etat			Employeur	
	Demande d'aide	Aide obtenue de la CNSS	Aide obtenue du RAMED	Demande d'aide	Aide obtenue
Hommes					
Responsables hiérarchiques et cadres supérieurs	10,1%	4,9%	6,7%	3,8%	0,0%
Cadres moyens	34,2%	11,6%	16,7%	6,9%	3,1%
Employés	38,8%	10,8%	24,4%	6,9%	0,0%
Commerçants	67,6%	1,7%	50,5%	1,4%	0,0%
Exploitants agricoles	68,1%	3,6%	44,7%	2,2%	0,0%
Artisans et Ouvriers qualifiés	69,7%	11,4%	51,1%	7,8%	6%
Manœuvres agricoles	66,1%	1,8%	46,8%	8%	0,0%
Conducteurs d'installation	52,2%	12,4%	39,0%	11,0%	2,4%
Femmes					
Responsables hiérarchiques et cadres supérieurs	9,5%	6,0%	0,0%	0,0%	9%,
Cadres moyens	7,2%	15,3%	0,0%	17,0%	1,8%
Employés	31,8%	11,1%	18,4%	8,4%	3,2%
Commerçants	46,9%	5,1%	39,0%	5,1%	0,0%
Exploitants agricoles	21,5%	0,0%	13,8%	0,0%	0,0%
Artisans et Ouvriers qualifiés	30,4%	8,5%	19,8%	10,6%	0,0%
Manœuvres agricoles	12,5%	0,0%	6,1%	0,0%	0,0%
Conducteurs d'installation	25,0%	0,0%	25,0%	22,4%	0,0%

Source : HCP – 2020, Enquête Covid-19 – 2^{ème} panel

3.5 Genre et degré de satisfaction de l'aide

Les CdM-F sont plus nombreuses (42%) à déclarer se suffire des aides monétaires pour compenser les pertes dues à la crise, par rapport aux CdM-H (seulement 25%). Selon les catégories sociales, 37% et 44% des CdM-F appartenant respectivement à la classe moyenne et aisée et à la classe pauvre contre 30% et 20% des CdM-H, déclarent être satisfaits de l'aide reçue.

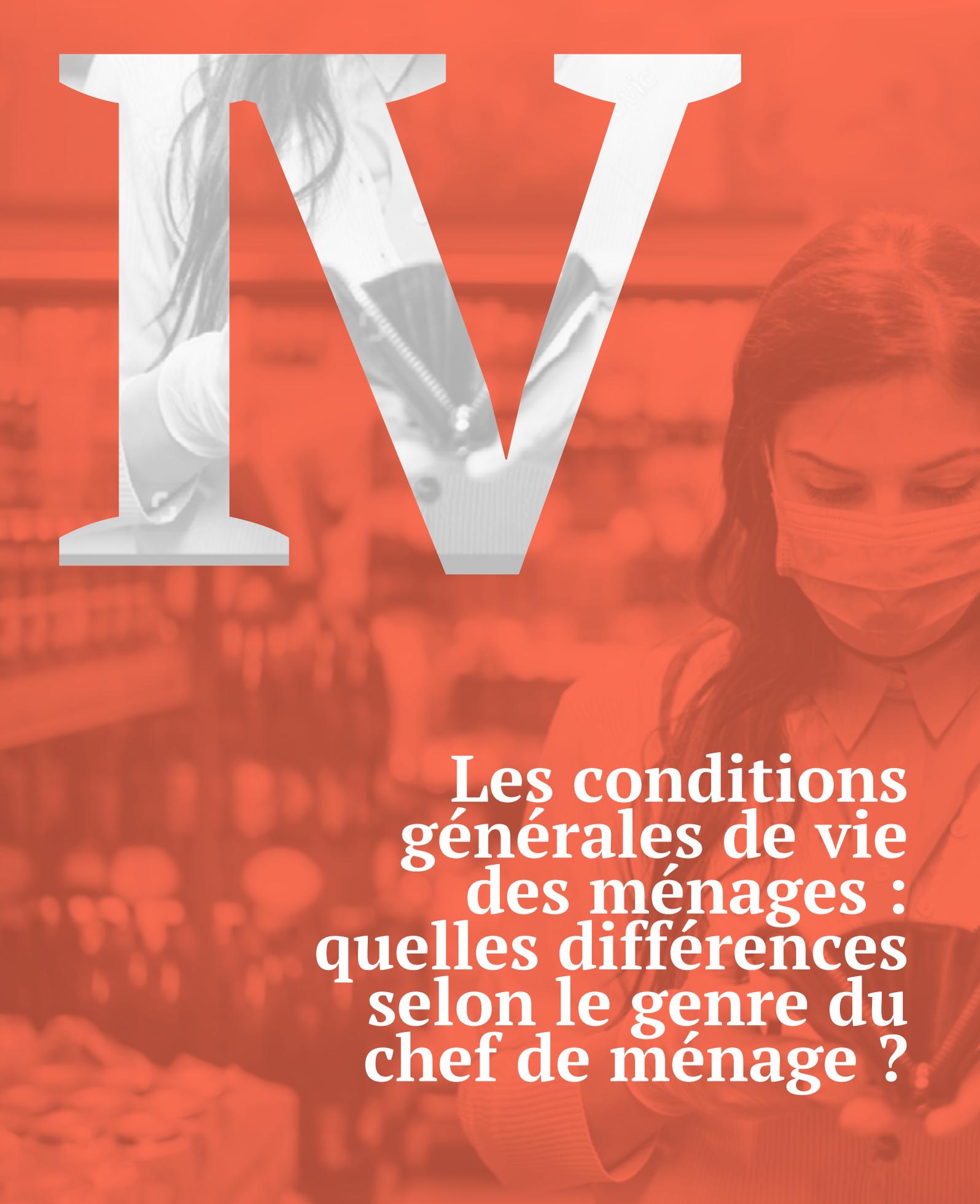
Ainsi les femmes s'avèrent se suffire mieux de l'aide ; mais cela atteste en effet d'une situation plus précaire. En effet, comme relevé plus haut, les montants qu'elles ont perçus sont plus faibles que ceux des hommes ; il semble donc que cette manifestation de satisfaction tient à ce qu'elles partent d'une situation de plus forte fragilité. En conséquence, même plus faible, l'aide reçue apparaît comme plus significative par rapport à leurs ressources initiales (le référentiel est inférieur à celui des hommes).

En résumé, les CdM-F bénéficient moins que leurs homologues hommes des aides formelles, via la CNSS ou le RAMED. Bien plus, la prise en compte de la nature du canal par lequel transite ces aides, montre qu'elles accentuent les inégalités préexistantes entre hommes et

femmes. En somme, de l'analyse des réponses relatives à l'emploi, aux revenus, à la dégradation de la situation financière et aux modalités d'y faire face, il ressort qu'à chaque niveau, la situation des femmes s'est davantage détériorée comparées à celle des hommes. Leurs ménages ont été plus touchés par les pertes d'emploi et les baisses ou suppression de revenu (surtout pour les femmes ayant le salaire comme principale source de revenu au moment de la crise).

Pour faire face à la dégradation de la situation financière, les CdM-H ont eu proportionnellement plus la possibilité de pouvoir puiser dans l'épargne. Ils accèdent également plus facilement à l'endettement. Enfin, les CdM-F ont eu accès à des aides plus faibles en niveau et ont dû compter plus sur les aides informelles et irrégulières.

Les enseignements des réflexions déployées en considérant les contrecoups différenciés selon le genre des CdM, de la crise et des dispositions auxquelles elle a donné lieu au niveau des enfants (santé et éducation) et ensuite des adultes (emploi, revenus et acuité et gestion des difficultés financières), vont nous préparer à mieux comprendre les effets sur les conditions générales de vie des ménages. Ce sont des aspects auxquels est consacrée la section suivante.



N

**Les conditions
générales de vie
des ménages :
quelles différences
selon le genre du
chef de ménage ?**

L'objet de cette section consiste à utiliser les informations recueillies pour étudier les effets différenciés sur l'accès aux biens et sur le moral des ménages et notamment la qualité

des relations et l'état psychologique, et ce, en distinguant entre les ménages dirigés par les hommes et ceux dirigés par les femmes.

1.

ACCÈS AUX BIENS ET PERCEPTION DE LEUR DISPONIBILITÉ

1.1 Cas des produits alimentaires de base

Dans la catégorie des ménages «moyens et aisés», 54% des CdM-F déclarent que l'indisponibilité de certains produits (farine, huile, sucre, légumes, légumineuses) est due à une faiblesse de l'offre contre seulement 25% pour les CdM-H. Ce résultat pourrait s'expliquer par le fait que les femmes connaissent le marché mieux que les hommes, car ce sont elles qui se chargent en général des courses pour le foyer.

1.2 Produits d'hygiène, de soins et de prévention

Le thermomètre est devenu un objet plus indispensable depuis le début de la propagation du virus et pendant le confinement (au cours duquel a eu lieu le 1er passage de l'enquête) pour la simple raison que la fièvre est l'un des principaux symptômes de la Covid-19. 20% des ménages de la catégorie "moyens et aisés" dirigés par un homme déclarent en disposer et 8,8% des ménages de la catégorie "pauvres". Pour les CdM-F, les fréquences sont respectivement de 18% et 4%. Ces écarts vont de pair avec ceux observés aux niveaux des pertes

d'emploi et de revenus : les ménages dirigés par les femmes vivent dans une précarité plus forte que les ménages dirigés par les hommes.

L'écart est moins significatif pour les désinfectants devenus également indispensables avec l'arrivée de la Covid-19 ; ainsi 40% des CdM-H affirment en disposer en quantité suffisante contre 38% pour les CdM-F.

1.3 Les médicaments

Avec le confinement, plusieurs ménages déclarent ne pas avoir ou avoir en quantité suffisante les médicaments qui leur sont nécessaires par manque d'argent (10% dans le cas des ménages dirigés par les femmes et 8,5% par les hommes). Cette différence s'accroît encore en faisant une distinction selon le niveau de vie. Pour la classe sociale des "moyens et aisés", cette proportion est de 8% pour les CdM-H et de 12% pour les CdM-F ; dans cette catégorie, elles sont plus souvent les seules à être actives. Pour la catégorie des "pauvres", on observe respectivement des proportions de l'ordre de 8% et 9%.

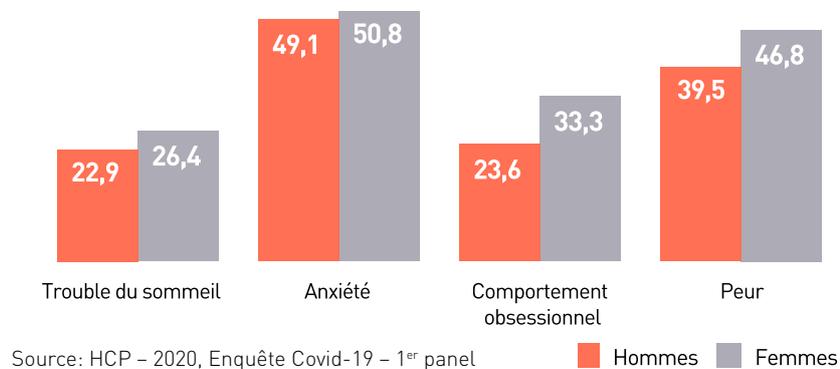
2. SENSIBILITÉ PSYCHOLOGIQUE ET ÉTAT DES RELATIONS SOCIALES

Les femmes cheffes de ménages ont souffert, plus que leurs homologues hommes, de l'impact de la crise sanitaire sur leurs relations familiales, leur état psychologique et leur comportement

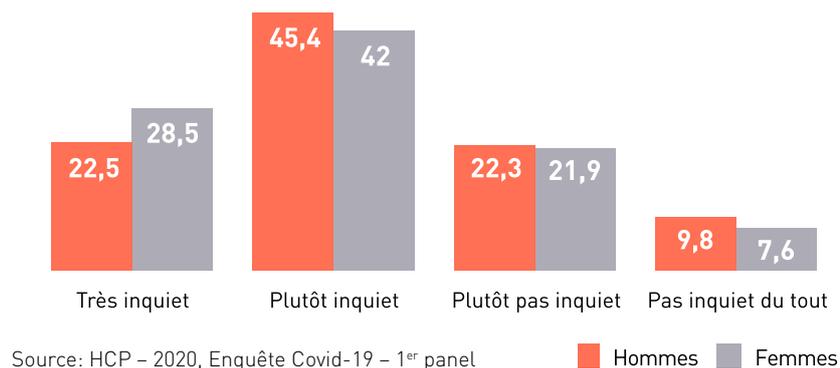
Le graphique ci-dessous illustre la distribution des effets psychologiques de la Covid-19 sur les ménages. On note que les principales conséquences sont l'anxiété, le trouble du sommeil, la peur et les

comportements obsessionnels. Cependant, les femmes cheffes de ménage souffrent davantage de comportement obsessionnel (33.3%) que leurs homologues hommes (23.6%), de la peur (46.8% contre 39.5% de CdM-H) et de trouble du sommeil (26.4% contre 22.9%).

Graphique 1 : Conséquences psychologiques de la crise selon le genre du CdM (en%)



Graphique 2 : Inquiétude chez les chefs de ménage hommes et femmes (en%)

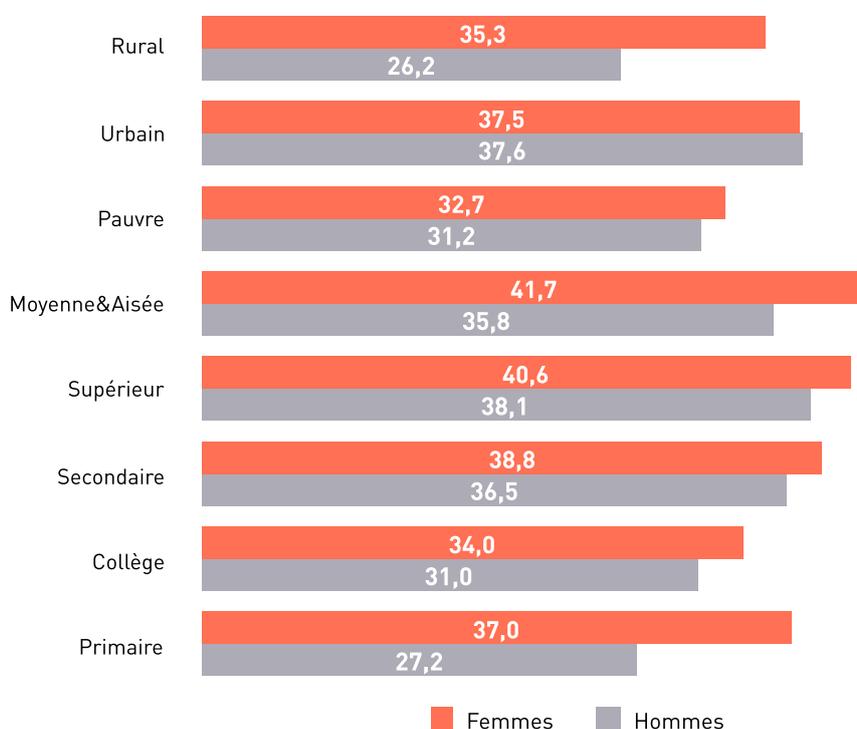


Par rapport à la rupture des visites familiales, il ressort que les ménages avec un CdM-F (37%) sont plus affectés que ceux CdM-H (34%). Cette observation se confirme beaucoup plus dans le milieu rural où l'affectation par la rupture des visites familiales concerne 35% pour les CdM-F contre 26% pour les CdM-H. Selon le niveau de vie, cet écart entre les femmes et les hommes chefs de ménages est plus prononcé lorsqu'ils appartiennent à la classe moyenne et aisée. Par niveau d'éducation du CdM, la fréquence des ruptures au niveau des visites familiales est

plus élevée dans l'absolu parmi les CdM les plus éduqués indépendamment de leur sexe. L'écart entre CdM-F et CdM-H est le plus élevé pour un niveau faible d'éducation en défaveur des premiers.

Pour les ménages pauvres ou aisés, on note respectivement 42% et 36%. Enfin selon le niveau scolaire le plus élevé dans le ménage, on observe aussi les mêmes inégalités. Ainsi, pour le niveau « primaire », on relève 37% chez les CdM-F et 20% chez les CdM-H.

Graphique 3 : Rupture de visites familiales (en%)



Source: HCP – 2020, Enquête Covid-19 – 1^{er} panel

En liaison avec l'explication de l'état psychologique, relevons les disparités dans les mesures prises sur les lieux de travail pour la protection contre le virus. Globalement, un travailleur sur quatre affirme qu'aucune mesure n'est prise sur son lieu de travail (26%). Cependant, cette proportion est de 25% chez les hommes et 31% chez les femmes. Il semble

donc que les femmes exercent des activités (ou dans des secteurs) davantage précaires pour pouvoir disposer de moyens pour prendre des (ou bénéficier de) mesures protectrices. Elles ont donc été relativement plus exposées au risque de contracter le virus.

CONCLUSION

Les développements de ce rapport ont montré que partant de situations souvent différenciées en termes de précarité, les ménages dirigés par des femmes ont été encore plus fragilisés par la crise que ceux dirigés par des hommes. Cette fragilisation concerne les enfants en gestation ou en bas âge. Elle concerne également les enfants en âge scolaire et en particulier les adolescents. Les jeunes filles ont davantage pâti de l'annonce du report ou de l'annulation des examens par le ministère de l'éducation nationale.

Pour les adultes, les disparités ont concerné la stabilité dans l'emploi et celle des revenus mais aussi les modalités spontanées de faire face à leur dégradation et les chances de retrouver son activité après le confinement.

Ainsi d'un côté, les femmes ont été plus touchées par la perte d'emploi en tant que salariées du secteur privé, ou le blocage de leurs activités (dans le cas des indépendantes exerçant dans le petit commerce par exemple).

La crise actuelle a remis au grand jour, la fragilité bien existante de la situation de la femme sur le marché du travail : toutes les réponses aux questions relatives à l'activité, que ce soit du premier ou du second passage, révèlent un impact négatif de la crise plus marqué chez les femmes actives occupées comparativement à leurs homologues hommes.

D'un autre côté, pour faire face à la crise financière qu'a engendrée la perte d'activité et de revenu, les CdM-H ont davantage pu recourir à l'épargne. En stylisant par strates, nous avons relevé qu'ils ont aussi plus facilement eu accès au crédit. Seules les CdM-F « cadres moyens et supérieurs » ont également mobilisé des emprunts.

Par la suite, il apparaît que les stratégies en matière de distribution des aides n'ont pas réussi à corriger ces disparités, du fait des modes de ciblage mis en œuvre. En effet, les femmes sont proportionnellement moins nombreuses à être inscrites à la CNSS. Et pour celles exerçant dans l'informel, il s'est avéré qu'elles se sont moins candidates pour obtenir une aide ; elles ont cependant assez bien profité des aides via les inscriptions sur les registres du RAMED.

Par ailleurs, le rapport revient, dans la dernière section, sur les effets différenciés selon le genre de l'accès aux biens suite à la crise sanitaire. Bien que les femmes dirigeantes de ménages semblent être plus optimistes sur la disponibilité des produits de base que leurs homologues hommes, elles sont moins nombreuses à déclarer pouvoir se procurer ces produits ainsi que les produits d'hygiène et les médicaments. Cela est en conformité avec la dégradation de leur situation financière et du ciblage de l'aide publique qui était en leur défaveur.

De tout ce qui a été relevé sur l'impact relativement plus marqué de la crise sur les conditions des femmes, il s'en est suivi que la qualité de leurs relations familiales ainsi que leur état de santé psychologique se sont dégradés davantage, comparativement à ce que l'on a pu observer chez les hommes. En effet, au courant de la crise sanitaire, les femmes cheffes de ménage souffrent le plus de l'anxiété, des troubles du sommeil, des comportements obsessionnels et de la peur. Et elles sont généralement plus inquiètes à propos des retombées potentielles de cette crise sur elles et sur leurs familles.

BIBLIOGRAPHIE

Banque mondiale, 2020, « Enterprise surveys : Morocco case ».

Chen, N. et alii, 2020, « Epidemiological and clinical characteristics of 99 cases of 2019 novel coronavirus pneumonia in Wuhan, China: a descriptive study », The Lancet, vol. 395, n°10223, 507-513.

HCP, 2020, Enquête sur l'impact du coronavirus sur la situation économique, sociale et psychologique des ménages. Note de synthèse des principaux résultats (https://www.hcp.ma/Enquete-sur-l-impact-du-coronavirus-sur-la-situation-economique-sociale-et-psychologique-des-menages-Note-de-synthese_a2506.html)

HCP, 2020, Évolution des comportements des Marocains face à la pandémie COVID19- (https://www.hcp.ma/Evolution-des-comportements-des-marocains-face-a-la-pandemie-de-covid19_a2572.html)

HCP, 2020, Répercussions de la pandémie COVID-19 sur la situation des ménages (https://www.hcp.ma/Repercussions-de-la-pandemie-covid-19-sur-la-situation-economique-des-menages_a2574.html)

HCP, 2020, Rapports sociaux dans le contexte de la pandémie COVID-19 (https://www.hcp.ma/Rapports-sociaux-dans-le-contexte-de-la-pandemie-COVID-19_a2577.html)

HCP, 2013, « Femmes marocaines et marché du travail : caractéristiques et évolution ».

HCP, 2020, « Enquête de conjoncture sur les effets du Covid-19 sur l'activité des entreprises ».

Jaillon et alii, 2017, « Sexual dimorphism in innate immunity », Clinical reviews in allergy and immunology, 1-14.

Yang et alii, 2020, « Prevalence of comorbidities and its effects in patients infected with SARS-CoV-2: a systematic review and meta-analysis », International Journal of Infectious Diseases, vol. 94, 91-95.

ANNEXES

Préparation et résultats des travaux de modélisation.

Comme expliqué dans l'introduction du rapport, nous avons utilisé les informations réunies lors de l'enquête pour construire des variables susceptibles de nous aider à modéliser les comportements. La démarche consiste à distinguer :

- d'un côté les phénomènes que l'on veut expliquer : il en est ainsi du suivi de l'enseignement à distance (EAD), de la satisfaction des modalités de mise en œuvre de celui-ci, de l'accès aux soins, le risque de conflits... elles sont listées dans le tableau A.0 ci-après « variables à expliquer » ;
- et d'un autre côté, les caractéristiques des individus susceptibles d'expliquer les phénomènes en question. Il s'agit du genre des individus, de leur âge, du niveau d'éducation du chef de ménage auquel ils appartiennent, de leur milieu de résidence (urbain ou rural...), etc.

Tableau A.0 Variables à expliquer

Variable	Modalités de la variable	Nature de la variable	Type de modèle
Santé			
Accès aux soins de santé	0, Non accès à aucun service de soins	Dichotomique	Logit
	1, Accès a au moins un service de soins		
Conséquences psychologiques	0, si aucune conséquence psychologique	Polytomique ordonné	Probit ordonné
	1, si une seule conséquence psychologique		
	2, si 2 ou plusieurs conséquences psychologiques		
Degré d'inquiétude	0, si l'individu n'est pas inquiet	Polytomique ordonné	Probit ordonné
	1, si l'individu est inquiet		
	2, si l'individu est très inquiet		
Proche ou personne du voisinage contaminé	0, si aucun proche ou personne du voisinage contaminé	Dichotomique	Logit
	1, si au moins un proche ou personne du voisinage contaminé		
Rapports sociaux			
Conflits et promiscuité	0, si aucun conflit	Polytomique ordonné	Probit ordonné
	1, si un conflit		
	2, si 2 conflits		
	3, si 3 conflits et +		
Education			
Suivi des cours à distance avant [et après] le report ou annulation des examens	0, si aucun suivi de l'EAD avant le Report ou Annulation des Examens RAE [après le RAE]	Polytomique ordonné	Probit ordonné
	1, si le suivi d'EAD est irrégulier avant le RAE [après le RAE]		
	2, si le suivi d'EAD est régulier avant le RAE [après le RAE]		
Satisfaction des outils d'EAD	0, si les parents des élèves au niveau primaire [collège] sont non satisfaits de l'EAD	Polytomique ordonné	Probit ordonné
	1, si les parents des élèves au niveau primaire [collège] sont moyennement satisfaits de l'EAD		
	2, si les parents des élèves au niveau primaire [collège] sont satisfaits de l'EAD		
Efficacité de la couverture du programme pédagogique	0, si parents considèrent que le programme n'a pas été couvert	Polytomique ordonné	Probit ordonné
	1, si parents considèrent que le programme a été couvert partiellement		
	2, si parents considèrent que le programme a été couvert complètement		
Emploi, Revenu			
Emploi	0, si salarié dans le privé, employeur ou indépendant a perdu son emploi ou a stoppé son activité.	Polytomique non ordonné	Logit multinomial
	1, si il était en arrêt d'activité ou chômeur au premier passage et que sa situation n'a pas changé		
	2, si actif dans le privé et l'est resté		
Revenu	0, si le revenu a varié négativement	Polytomique ordonné	Probit ordonné
	1, si le revenu n'a pas changé		
	2, si le revenu a varié positivement		
Surcharge des tâches ménagères	0, si l'individu n'a pas de surcharges ménagères	Dichotomique	Logit
	1, si l'individu a de surcharges ménagères		

Tableau A.1 : Modèles d'analyse de l'accès aux soins et de l'état des conflits et de la psychologie

Variable (Modalités)	Accès aux soins de santé (1)	Conséquences psychologiques (2)	Degré d'inquiétude (3)		Conflits et promiscuité (4)
Genre du chef de ménage (réf. Femme)					
Homme	*0.279 (1.95)	***-0.274 (-3.38)	-0.0570 (-0.76)		** -0.461 (-2.79)
Genre de l'individu (réf. Femme)					
Homme	** -0.289 (-2.84)	--	--		-0.0160 (-0.21)
Proportion des femmes actives occupées dans le ménage (Réf. Aucun actif occupé dans le ménage)					
Aucune femme AO	**0.417 (2.90)	*0.168 (2.09)	-0.00694 (-0.09)		** -0.351 (-2.79)
Au moins une femme AO	*0.349 (2.07)	0.0871 (0.91)	0.0976 (1.09)		* -0.367 (-2.50)
Seules les femmes AO	0.232 (1.15)	0.00322 (0.03)	*0.220 (2.19)		** -0.766 (-3.12)
Niveau scolaire du CM (Réf. Aucun)					
Primaire	-0.0237 (-0.11)	0.0269 (0.24)	-0.0158 (-0.15)		-0.158 (-0.61)
Collège	-0.0676 (-0.32)	-0.00664 (-0.06)	-0.0713 (-0.67)		-0.184 (-0.71)
Secondaire	0.157 (0.72)	0.124 (1.08)	0.0145 (0.13)		-0.0397 (-0.15)
Supérieur	0.312 (1.39)	0.224 (1.92)	0.0182 (0.16)		-0.135 (-0.49)
Milieu de résidence (Réf. Rural)					
Urbain	***0.565 (5.05)	**0.193 (3.21)	0.0500 (0.88)		**0.206 (2.60)
Age	***-0.0365 (-5.33)	0.00255 (0.22)	-0.00395 (-0.36)		-0.00163 (-0.09)

Variable (Modalités)	Accès aux soins de santé (1)	Conséquences psychologiques (2)	Degré d'inquiétude (3)		Conflits et promiscuité (4)
Age au carré	***0.0003 (3.54)	-0.0000742 (-0.70)	-0.0000141 (-0.14)		-0.0000992 (-0.51)
Capacités de remboursement des engagements financiers (Réf. Aucun problème)					
Problème modéré	-0.0939 (-0.56)	**0.215 (2.58)	*0.164 (2.04)		-0.0428 (-0.35)
Problème sévère	***-0.539 (-3.56)	**0.262 (3.28)	***0.418 (5.44)		*0.249 (2.21)
Incapacité totale	***-0.657 (-4.76)	***0.254 (3.67)	***0.316 (4.69)		0.0752 (0.76)
Conflit dans le ménage (Réf. Pas de conflit)					
Oui conflit	*-0.262 (-2.36)	***0.218 (3.34)	0.0833 (1.40)		--
Bénéficiaire de l'aide de la CNSS (Réf. Non)					
Oui, a bénéficié de la CNSS	-0.0880 (-0.46)	0.195 (1.79)	-0.114 (-1.17)		0.137 (0.97)
Bénéficiaire de l'aide de l'Etat (RAMED) (Réf. Non)					
Oui, a bénéficié du RAMED	-0.0911 (-0.86)	0.0698 (1.22)	-0.0542 (-1.01)		-0.0419 (-0.52)
Taille du ménage	*0.0712 (2.35)	0.0340 (1.93)	0.0101 (0.62)		--
Accès aux soins de santé (Réf. Non)					
Oui, accès a au moins à un service de soins	--	** -0.198 (-3.18)	*** -0.218 (-3.80)		--
Proche contaminé (Réf. Non)					
Oui, un proche est contaminé	-0.278 (-1.84)	0.00906 (0.10)	**0.272 (3.21)		--
Classe du nombre de personnes par pièce (Réf. Moins d'une personne par pièce)					
Entre 1&2 pers./pie.			--		0.0350 (0.34)

Variable (Modalités)	Accès aux soins de santé (1)	Conséquences psychologiques (2)	Degré d'inquiétude (3)		Conflits et promiscuité (4)
Entre 2&3 pers./pie.			--		0.0751 (0.66)
3 pers.&+ /pie.			--		0.242 (1.83)
Régime alimentaire (Réf. Baisse de régime)					
Régime normal	--	--	0.0744 (1.22)		
Augment. Régime	--	--	0.0353 (0.49)		
_cut1	--	-0.427 (-1.31)	-0.588 (-1.89)		-0.637 (-1.40)
_cut2	--	0.0826 (0.25)	0.388 (1.25)		-0.0761 (-0.17)
_cut3	--	--	--		0.572 (1.26)
Constante	**0.746 (2.61)	--	--		--
Nombre d'observations	2068	2162	2150		1096

* p<0.05, ** p<0.01, *** p<0.001

Tableau A.2 : Supports de suivi de l'enseignement à distance

	Chaînes nationales de TV (Attakafia, Alamazighia, Laayoune, Arriyadia)	Plate-formes numériques (TelmidTice, Teams intégrée au système Massar (classes virtuelles) ...) mises en place par le	Plate-formes créées par certains établissements d'enseignement privé	Plate-formes créées par certains établissements d'enseignement supérieur	Sites électroniques	Réseaux sociaux (groupes d'échange)	Accès libre en ligne à des vidéos éducatives	Autres méthodes à préciser	Total
Impact du report ou d'annulation des examens – Masculin -									
Impact positif	2,4	0,0	9,4	0,0	0,0	2,5	0,0	0,0	2,3
Aucun impact	64,6	67,0	83,5	0,0	68,3	72,7	70,4	80,6	69,0
Impact négatif	33,0	33,0	7,1	100,0	31,7	24,8	29,6	19,4	28,7
Impact du report ou d'annulation des examens – Féminin -									
Impact positif	0,4	0,0	0,0	0,0	0,0	1,6	0,0	0,0	0,8
Aucun impact	72,7	84,3	100,0	100,0	44,2	67,3	50,0	62,5	71,4
Impact négatif	26,8	15,7	0,0	0,0	55,8	31,1	50,0	37,5	27,7
Impact du report ou d'annulation des examens – Ensemble -									
Impact positif	1,5	0,0	3,6	0,0	0,0	2,0	0,0	0,0	1,6
Aucun impact	68,3	74,6	93,6	46,8	57,2	70,0	65,2	71,4	70,2
Impact négatif	30,2	25,4	2,8	53,2	42,8	28,0	34,8	28,6	28,2
Suivi de l'enseignement à distance après le report ou l'annulation des examens – Masculin -									
Oui, régulièrement	15,0	25,8	83,0	0,0	34,6	37,3	0,0	9,8	26,8
Oui, irrégulièrement	31,8	40,7	9,9	100,0	33,4	30,4	18,7	37,5	31,5
Non	53,2	33,5	7,1	0,0	32,1	32,3	81,3	52,7	41,7
Suivi de l'enseignement à distance après le report ou l'annulation des examens – Féminin -									
Oui, régulièrement	24,3	52,7	91,4	100,0	38,5	38,0	0,0	15,7	35,9
Oui, irrégulièrement	31,8	25,7	8,6	0,0	5,7	30,3	0,0	21,0	28,1
Non	43,9	21,6	0,0	0,0	55,8	31,7	100,0	63,3	35,9
Suivi de l'enseignement à distance après le report ou l'annulation des examens – Ensemble -									
Oui, régulièrement	19,2	37,6	88,2	46,8	36,4	37,7	0,0	12,8	31,2
Oui, irrégulièrement	31,8	34,1	9,1	53,2	20,6	30,4	13,9	29,2	29,9
Non	49,0	28,3	2,8	0,0	43,0	32,0	86,1	58,1	38,9

Source : HCP – 2020, Enquête Covid-19 – 2^{ème} panel

Tableau A.3 : Modèles d'analyse de l'accès aux soins et de l'état des conflits et de la psychologie

Variable (Modalités)	Suivi avant l'annonce du report (1)	Suivi après l'annonce du report (2)	Satisfaction des outils de suivi des EAD en primaire (3)	Satisfaction des outils de suivi des EAD au collège (4)	Efficacité de la couverture du programme pédagogique (5)
Genre du chef de ménage (réf. Femme)					
Homme	0.0749 (0.76)	0.0195 (0.20)	-0.00148 (-0.01)	0.102 (0.41)	-0.0131 (-0.11)
Genre de l'individu (réf. Femme)					
Homme	***-0.337 (-6.41)	***-0.290 (-5.46)	-0.105 (-1.29)	-0.163 (-1.28)	*-0.146 (-2.35)
Proportion des femmes actives occupées dans le ménage (Réf. Aucun actif occupé dans le ménage)					
Aucune femme AO	-0.153 (-1.78)	-0.0112 (-0.13)	0.0501 (0.35)	0.0822 (0.40)	0.0162 (0.16)
Au moins une femme AO	*-0.252 (-2.51)	** -0.261 (-2.59)	-0.132 (-0.81)	-0.424 (-1.76)	-0.143 (-1.23)
Seules les femmes AO	** -0.364 (-2.92)	*-0.291 (-2.32)	0.142 (0.65)	0.292 (0.97)	-0.0168 (-0.11)
Niveau scolaire du CM (Réf. Aucun)					
Primaire	0.0576 (0.87)	0.0543 (0.81)	-0.0916 (-0.88)	-0.277 (-1.70)	0.103 (1.23)
Collège	*0.204 (2.42)	*0.181 (2.10)	0.0614 (0.48)	*-0.528 (-2.43)	0.0543 (0.54)
Secondaire	***0.315 (3.31)	*0.240 (2.56)	-0.0152 (-0.10)	-0.0311 (-0.15)	0.0692 (0.67)
Supérieur	**0.305 (2.74)	0.151 (1.40)	0.177 (0.99)	*-0.527 (-2.01)	-0.00924 (-0.08)
Milieu de résidence (Réf. Rural)					
Urbain	***0.440 (7.36)	***0.317 (5.18)	**0.275 (2.95)	-0.00842 (-0.05)	*0.194 (2.53)

Variable (Modalités)	Suivi avant l'annonce du report (1)	Suivi après l'annonce du report (2)	Satisfaction des outils de suivi des EAD en primaire (3)	Satisfaction des outils de suivi des EAD au collège (4)	Efficacité de la couverture du programme pédagogique (5)
Age	***0.113 (4.86)	**0.0707 (2.88)	-0.290 (-1.93)	*0.874 (2.02)	0.0540 (1.76)
Age au carré	***-0.0019 (-3.39)	-0.000835 (-1.34)	*0.0162 (1.97)	*-0.0318 (-2.07)	-0.00115 (-1.54)
Capacités de remboursement des engagements financiers (Réf. Aucun problème)					
Problème modéré	** -0.244 (-2.84)	*** -0.286 (-3.31)	-0.170 (-1.25)	** -0.569 (-2.62)	** -0.271 (-2.72)
Problème sévère	-0.148 (-1.77)	* -0.205 (-2.44)	** -0.389 (-2.94)	-0.0633 (-0.32)	-0.172 (-1.78)
Incapacité totale	*** -0.271 (-3.75)	*** -0.275 (-3.82)	*** -0.513 (-4.32)	* -0.408 (-2.42)	*** -0.307 (-3.73)
Conflit et relations dans le ménage (Réf. Pas de conflit)					
Conflit modéré	0.136 (1.47)	0.141 (1.52)	0.168 (1.28)	-0.209 (-0.94)	*0.260 (2.48)
Conflit sévère	-0.0209 (-0.31)	-0.0851 (-1.25)	0.124 (1.26)	-0.0815 (-0.49)	-0.0193 (-0.24)
Bénéficiaire de l'aide de la CNSS (Réf. Non)					
Oui, a bénéficié de la CNSS	0.212 (1.82)	*0.252 (2.18)	0.128 (0.70)	0.192 (0.67)	*0.335 (2.49)
Bénéficiaire de l'aide de l'Etat (RAMED) (Réf. Non)					
Oui, a bénéficié du RAMED	-0.0297 (-0.51)	0.00562 (0.09)	0.0981 (1.03)	-0.141 (-1.02)	0.0152 (0.22)
Taille du ménage	0.0225 (1.18)	0.00858 (0.43)	0.0476 (1.61)	0.0517 (1.09)	0.00403 (0.16)
Proche contaminé (Réf. Non)					
Oui, un proche est contaminé	*0.216 (2.39)	0.162 (1.80)	0.0257 (0.18)	0.211 (1.01)	*0.209 (2.08)

Variable (Modalités)	Suivi avant l'annonce du report (1)	Suivi après l'annonce du report (2)	Satisfaction des outils de suivi des EAD en primaire (3)	Satisfaction des outils de suivi des EAD au collège (4)	Efficacité de la couverture du programme pédagogique (5)
Classe du nombre de personnes par pièce (Réf. Moins d'une personne par pièce)					
Entre 1&2 pers./pie.	-0.132 (-1.56)	-0.125 (-1.46)	** -0.403 (-2.84)	-0.297 (-1.43)	-0.0318 (-0.33)
Entre 2&3 pers./pie.	-0.0651 (-0.71)	0.000792 (0.01)	-0.212 (-1.41)	-0.292 (-1.28)	0.0204 (0.19)
3 pers.&+ /pie.	* -0.281 (-2.56)	* -0.240 (-2.15)	-0.232 (-1.32)	-0.268 (-0.92)	0.0187 (0.14)
Niveau scolaire de l'individu (Réf. Primaire)					
Collège	-0.115 (-1.21)	-0.157 (-1.62)	--	--	* -0.228 (-1.99)
Secondaire sans bac	-0.123 (-0.89)	0.0690 (0.50)	--	--	-0.310 (-1.89)
Bac	** 0.568 (3.10)	*** 1.106 (5.97)	--	--	-0.0277 (-0.14)
Supérieur	* -0.360 (-1.98)	0.130 (0.71)	--	--	0.130 (0.60)
Formation professionnelle	* -0.450 (-2.33)	-0.145 (-0.74)	--	--	-0.0940 (-0.39)
Type d'établissement (Réf. Public)					
Privé	*** 0.874 (8.35)	*** 1.050 (10.39)	0.0655 (0.51)	0.117 (0.46)	** 0.315 (3.18)
_cut1	0.187 (0.83)	0.420 (1.80)	** -2.002 (-2.78)	4.845 (1.60)	-0.0940 (-0.33)
_cut2	*** 1.292 (5.69)	*** 1.260 (5.39)	-0.676 (-0.94)	* 6.240 (2.05)	*** 1.337 (4.68)
Nombre d'observations	2060	2060	800	345	1368

Tableau A.4 : Modèles d'analyse de l'emploi, des revenus et de l'affectation des tâches ménagères

Variable (Modalités)	Modèle emploi (Réf. Personne est toujours active dans le privé)		Surcharge des tâches ménagères (2)	Variation du revenu (3)
	(1)			
	Inactif/chômeur (1.1)	Toujours en arrêt d'activité (1.2)		
Genre du chef de ménage (réf. Femme)				
Homme	-0.237 (-0.95)	-0.126 (-0.78)	0.141 (1.34)	0.231 (1.57)
Genre de l'individu (réf. Femme)				
Homme	***-1.292 (-6.08)	-0.278 (-1.96)	***-0.728 (-10.52)	-0.0753 (-0.59)
Proportion des femmes actives occupées dans le ménage (Réf. Aucun actif occupé dans le ménage)				
Aucune femme AO	--	--	-0.0423 (-0.42)	--
Au moins une femme AO	--	--	-0.118 (-0.98)	--
Seules les femmes AO	--	--	0.148 (1.13)	--
Niveau scolaire du CM (Réf. Aucun)				
Primaire	-0.297 (-1.12)	-0.163 (-1.05)	0.0535 (0.64)	-0.0531 (-0.35)
Collège	-0.0322 (-0.10)	-0.184 (-0.99)	-0.0906 (-0.86)	-0.0670 (-0.38)
Secondaire	0.289 (0.70)	-0.169 (-0.67)	-0.194 (-1.47)	0.133 (0.66)
Supérieur	-0.122 (-0.22)	-0.579 (-1.87)	-0.0522 (-0.40)	-0.0685 (-0.30)
Classe du nombre de personnes par pièce (Réf. Moins d'une personne par pièce)				
Entre 1&2 pers./pie.	0.0398 (0.18)	*0.307 (2.35)	-0.0512 (-0.54)	--
Entre 2&3 pers./pie.	-0.0417 (-0.16)	0.198 (1.34)	0.0478 (0.44)	--

Variable (Modalités)	Modèle emploi (Réf. Personne est toujours active dans le privé)		Surcharge des tâches ménagères (2)	Variation du revenu (3)
	(1)	Toujours en arrêt d'activité (1.2)		
	Inactif/chômeur (1.1)			
3 pers.&+ /pie.	0.218 (0.75)	*0.428 (2.44)	0.0329 (0.25)	--
Milieu de résidence (Réf. Rural)				
Urbain	-0.393 (-1.74)	*-0.316 (-2.53)	0.130 (1.66)	-0.0739 (-0.61)
Age	--	--	*0.0279 (2.45)	--
Age au carré	--	--	** -0.00038 (-2.96)	--
Niveau de vie (Réf. Quintile 1 le plus pauvre)				
Quintile 2	0.0269 (0.12)	0.0135 (0.09)	0.0558 (0.54)	0.124 (0.88)
Quintile 3	*-0.691 (-2.57)	-0.290 (-1.94)	-0.0186 (-0.17)	0.223 (1.64)
Quintile 4	-0.391 (-1.40)	0.0143 (0.09)	0.113 (0.97)	-0.0139 (-0.09)
Quintile 5	-0.469 (-1.32)	0.0445 (0.22)	0.238 (1.76)	0.315 (1.87)
Capacités de remboursement des engagements financiers (Réf. Aucun problème)				
Problème modéré	-0.205 (-0.70)	**0.436 (2.68)	0.104 (0.94)	--
Problème sévère	0.309 (1.24)	**0.438 (2.83)	**0.310 (3.08)	--
Incapacité totale	0.176 (0.76)	***0.720 (5.21)	*0.218 (2.40)	--

Variable (Modalités)	Modèle emploi (Réf. Personne est toujours active dans le privé)		Surcharge des tâches ménagères (2)	Variation du revenu (3)
	(1)			
	Inactif/chômeur (1.1)	Toujours en arrêt d'activité (1.2)		
Niveau scolaire de l'individu (Réf. Aucun)				
Primaire	0.0612 (0.23)	0.0650 (0.39)	--	-0.230 (-1.42)
Collège	-0.180 (-0.59)	*0.420 (2.44)	--	0.00418 (0.02)
Secondaire	-0.179 (-0.49)	-0.172 (-0.77)	--	-0.348 (-1.83)
Supérieur	-1.008 (-1.91)	-0.124 (-0.46)	--	-0.250 (-1.13)
Profession (Réf. Cadres moyens et supérieurs)				
Employés	0.311 (0.72)	0.0306 (0.13)	--	-0.0588 (-0.32)
Commerçants	-0.268 (-0.51)	0.301 (1.24)	--	-0.223 (-1.07)
Exploitants agricoles	0.751 (1.58)	-0.199 (-0.75)	--	-0.245 (-1.05)
Ouvriers qualifiés et artisans	0.0258 (0.06)	0.271 (1.23)	--	***-0.971 (-4.96)
Ouvriers et manœuvres agricoles	0.385 (0.84)	-0.132 (-0.52)	--	***-0.723 (-3.30)
Conducteurs d'installation	-0.417 (-0.65)	-0.298 (-1.03)	--	** -0.601 (-2.63)
Manœuvres non agricoles	0.558 (1.34)	0.210 (0.94)	--	** -0.616 (-3.25)

Variable (Modalités)	Modèle emploi (Réf. Personne est toujours active dans le privé)		Surcharge des tâches ménagères (2)	Variation du revenu (3)
	(1)	Toujours en arrêt d'activité (1.2)		
	Inactif/chômeur (1.1)			
Situation dans la profession [Réf. Salarié]				
Employeur/indépendant	-0.355 (-1.60)	*-0.301 (-2.49)	--	***-0.834 (-6.45)
Taille du ménage	--	--	***0.0825 (3.50)	--
_cut1	--	--	***1.771 (6.24)	-0.0489 (-0.19)
_cut2	--	--	***2.446 (8.55)	***1.726 (6.31)
Constante	-0.261 (-0.49)	-0.244 (-0.78)	--	--
Nombre d'observations	2093		2136	1045

p<0.05, ** p<0.01, * p<0.001 ***

marginiaux du modèle (1) d'analyse de l'emploi

Variable (Modalités)	Modèle emploi (Réf, Personne est toujours active dans le privé)	
	Inactif/chômeur (1.1)	Toujours en arrêt d'activité (1.2)
Genre du chef de ménage (réf. Femme)		
Homme	-0,014	-0,021
Genre de l'individu (réf. Femme)		
Homme	-0,089	-0,017
Niveau scolaire du CM (Réf. Aucun)		
Primaire	-0,016	-0,028
Collège	0,004	-0,041
Secondaire	0,033	-0,051
Supérieur	0,010	-0,125
Classe du nombre de personnes par pièce (Réf. Moins d'une personne par pièce)		
Entre 1&2 pers./pie.	-0,008	0,069
Entre 2&3 pers./pie.	-0,010	0,046
3 pers.&+ /pie.	0,001	0,090
Milieu de résidence (Réf. Rural)		
Urbain	-0,019	-0,059
Niveau de vie (Réf. Quintile 1 le plus pauvre)		
Quintile 2	0,002	0,002
Quintile 3	-0,042	-0,043
Quintile 4	-0,031	0,018
Quintile 5	-0,037	0,028
Capacités de remboursement des engagements financiers (Réf. Aucun problème)		
Problème modéré	-0,027	0,103
Problème sévère	0,011	0,086
Incapacité totale	-0,011	0,158
Niveau scolaire de l'individu (Réf. Aucun)		
Primaire	0,003	0,013
Collège	-0,029	0,106
Secondaire	-0,008	-0,032
Supérieur	-0,057	-0,002
Profession (Réf. Cadres moyens et supérieurs)		
Employés	0,021	-0,003
Commerçants	-0,022	0,078
Exploitants agricoles	0,073	-0,073
Ouvriers qualifiés et artisans	-0,006	0,063
Ouvriers et manœuvres agricoles	0,033	-0,042
Conducteurs d'installation	-0,016	-0,057
Manœuvres non agricoles	0,034	0,029
Situation dans la profession (Réf. Salarié)		
Employeur/indépendant	-0,016	-0,057



Haut Commissariat au Plan du Maroc

Ilot 31-3, secteur 16, HAY RIAD
RABAT - MAROC, BP : 178 - 10001
Tél.: +212(0)5 37 57 69 00
email : contact@hcp.ma
statguichet@hcp.ma

WWW.HCP.MA



Onu Femmes Maroc

13, Avenue Ahmed Balafrej
Souissi 10000 Rabat MAROC
Tél: +212 5 37 63 53 20 / 25
Fax: +212 5 37 63 53 40

WWW.MOROCCO.UNWOMEN.ORG